



PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

Rapport d'activité

2018



Une autre vie s'invente ici

juillet 2019



David LAPPARTIENT

Président du
Parc Naturel Régional

En 2018, le Parc s'est agrandi de 4 nouvelles communes classées : Baden, Le Bono, Plougoumelen et Treffléan.

La loi pour la reconquête de la biodiversité, promulguée en Août 2016, nous a donné l'opportunité de porter la demande de classement à 15 ans jusqu'en octobre 2029. Elle a apporté des allègements quant à la procédure de création et de renouvellement du classement des Parcs ainsi que sur la possibilité d'adhésion à des communes au cours des 15 ans de classement, que le décret du 10 juillet 2017 est venu précisé. Ainsi, les communes du périmètre d'études du Projet de Parc qui n'avaient pas souhaité intégrer le Parc, peuvent devenir communes classées, si elles le souhaitent, en approuvant la charte, dans les 6 mois suivant la parution du décret ou bien à l'issue des élections municipales.

Dans ce contexte, les communes de Baden, Plougoumelen, du Bono et de Treffléan ont délibéré pour approuver la charte et devenir communes classées. Le comité syndical du 19 décembre 2017 a délibéré en ce sens pour enclencher la procédure de classement qui s'est poursuivi en 2018 par une délibération du Conseil Régional de Bretagne en mars. Ces délibérations ont été suivies d'un avis favorable du Préfet de Région avec une transmission au Ministère de la transition écologique et solidaire le 6 juillet, pour décision du ministre et signature du décret modificatif pour le classement de ces 4 nouvelles communes, qui est paru au journal officiel le 21 décembre 2018.

Le Parc se réjouit de cet élargissement du périmètre qui renforce sa cohérence et son ambition pour le territoire.

2018 est l'année de lancement du second programme triennal d'actions du Parc pour la période 2018-2020. Comme le premier programme, ce nouveau programme triennal a été construit pour répondre aux 8 orientations inscrites dans la charte et aux priorités politiques données pour les 3 ans à venir. Il se décline en plusieurs projets pour chaque orientation. Pour mémoire les orientations sont au nombre de 8. Orientation 1 : préserver, sauvegarder et améliorer la biodiversité ; orientation 2 : préserver l'eau patrimoine universel ; orientation 3 : valoriser la qualité des paysages ; orientation 4 : contribuer à la préservation et la valorisation du patrimoine culturel ; orientation 5 : assurer un développement et un aménagement durables ; orientation 6 : assurer une gestion économe de l'espace ; orientation 7 : promouvoir un développement respectueux des équilibres ; orientation 8 : développer l'école du Parc ouverte sur le monde

Ce programme comporte 28 projets et 84 actions, parmi lesquelles on recense des actions passerelles entre les 2 programmes et qui se sont poursuivies dès début 2018, des actions nouvelles pour lesquelles les financements ont été acquis en cours d'année et ont démarré en 2018 ou vont démarrer en 2019, des actions en attente de réponse d'appels à projet ou d'attributions de financements complémentaires pour être mises en route et enfin d'autres pour lesquelles les recherches de financement sont en cours.

Pour réaliser les ambitions traduites dans ce programme triennal, le Parc a continué à développer des partenariats, à mutualiser des missions avec les acteurs du territoire et à rechercher des financements. Les actions développées en 2018 ont pour objectif d'apporter des réponses aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés : nous adapter au changement climatique, reconquérir la biodiversité, valoriser le patrimoine culturel, œuvrer pour la qualité des paysages, encourager des pratiques économiques, touristiques, alimentaires vertueuses, veiller à la qualité du cadre de vie en matière d'urbanisme, développer la pédagogie, la sensibilisation...

Pour relever les défis de ces transitions et les inscrire dans un espace de valeurs et de dialogue, le Parc est reconnu comme un partenaire à part entière et il est fortement sollicité par les acteurs locaux et institutionnels.

Les projets et les actions présentées dans ce rapport d'activité et les méthodes déployées pour les mettre en œuvre démontrent que le Parc n'est pas une zone sous cloche mais un espace de concertation et d'expérimentation. Sa force réside dans sa capacité à coopérer et à convaincre plutôt qu'à contraindre.

Ce rapport de l'année 2018 retrace soigneusement l'action des élus et celle de l'équipe scientifique et technique du Parc, action inscrite dans la durée, au service du territoire et de ceux qui l'habitent, y travaillent, s'y détendent ou le visitent.

Bonne lecture.



Sommaire

p. 6
Patrimoine naturel



p.19
Eau



p.27
Paysage



p. 32
Patrimoine culturel



p. 36
GIZC - Climat



p. 46
Urbanisme



p. 49
Activité économique



p. 57
Ecole du Parc



p. 73
Action transversale



p. 75
Institutionnel





Patrimoine naturel

Animer les dispositifs réglementaires de protection des milieux naturels dont Natura 2000

■ Mettre en œuvre ou participer aux suivis et actions liés à des espèces patrimoniales dont Natura 2000

➤ Assurer le suivi des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs

Chaque année, le Parc apporte sa collaboration à l'évaluation des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants et migrateurs, au sein du site Natura 2000 du Golfe du Morbihan, en couvrant l'ensemble des secteurs de l'Île-d'Arz. Le protocole déployé est plus particulièrement adapté aux anatidés et aux limicoles, mais tous les oiseaux d'eau observés sont dénombrés. Ces comptages ont été réalisés chaque mois, de janvier à mars puis de septembre à décembre. Comme les années précédentes, un comptage spécifique a également été réalisé pour les oiseaux plongeurs (grèbes, harles...) en janvier. Pour le site de la Rivière de Pénerf, pour la cinquième année consécutive, le Parc a assuré la coordination du dénombrement de 29 secteurs (estrans, marais, bassins de lagunage) de la ZPS, en collaboration avec l'ONCFS, la FDC56 et BVO. Les synthèses des résultats par année sont désormais disponibles pour les saisons 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017. Les comptages réalisés à la mi-janvier, s'intègrent au recensement Wetlands International, qui permet d'estimer à l'échelle européenne la taille des populations et leurs tendances. En parallèle, des transmissions de données spécifiques ont été réalisées pour deux espèces : la Bernache cravant à ventre sombre et l'Avocette élégante, auprès des coordinateurs nationaux.

➤ Assurer et amplifier le suivi des oiseaux d'eau nicheurs

Grâce au succès du partenariat initié en 2015 avec la Fédération des chasseurs du Morbihan et des propriétaires privés, l'action sur la connaissance de la nidification des oiseaux d'eau dans les marais privés de chasse de la Rivière de Pénerf et plus largement sur le site Natura 2000 de Pénerf a été reconduite durant le printemps 2018.

➤ Favoriser la reproduction des sternes et assurer la gestion de pontons

En 2018, les deux sites de reproduction artificiels déjà mis en place de longues dates ; ont été réinstallés à Baden et à Locmariaquer. Ce dispositif expérimenté à Baden en 2004, consiste à utiliser d'anciens pontons de déplacement portuaire, utilisé en îlots artificiels sécurisés pour les sternes. Le Parc assure l'intégralité du suivi de la nidification de l'espèce sur ces installations, ainsi que dans certains marais du territoire (Suscinio, Kerboulico et Truscat à Sarzeau, Lasné à St Armel, La Villeneuve et l'étang à Le Hézo). Huit sites ont fait l'objet d'un suivi régulier par les agents du Parc. Environ 250 couples de Sternes pierregarins ont ainsi été dénombrés. Pas moins de 321 pontes ont été recensés donnant environ 350 poussins à l'envol, une excellente année.

➤ Favoriser la reproduction du gravelot à collier interrompu

En 2018, le Parc a poursuivi ses actions en faveur du Gravelot à collier interrompu, au travers de l'accueil d'un service civique sur une durée de 6 mois. Ainsi, le Parc a assuré le suivi régulier de la reproduction sur l'ensemble des sites de nidification connus sur le territoire et a pris part aux deux recensements régionaux organisés. En parallèle du suivi, des mesures de préservation ont pu être mises en œuvre en partenariat avec les mairies de Sarzeau, de Saint-Gildas-de-Rhuys, d'Arzon, de Locmariaquer, le service des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental du Morbihan ainsi que le Conservatoire du littoral. Des enclos temporaires autour des nids ont été mis en place.



◆ **Elus référents**
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

◆ **Contacts**
Thomas COSSON
Anne BOULET

Financement
Europe / Etat



Et pour la seconde année, l'accès à la Pointe Er Long sur la commune de Locmariaquer a été limité. Ces mesures ont été accompagnées d'actions de sensibilisation : différents outils de communication ont été actualisés ou créés (plaquette, vidéo de sensibilisation, jeu pédagogique,...), des sessions d'information ont été proposées aux saisonniers, et des animations postées ont été réalisées au niveau des différentes plages à enjeux.

■ Mettre en œuvre des opérations de coordination et/ou de gestion des sites naturelles

Plusieurs temps d'échanges, de réunions ou de terrains se sont déroulés en 2018, dans le cadre du plan de gestion réalisé par le Conservatoire du Littoral sur le marais du Prieuré à Ambon. Le Parc a apporté son expertise dans le cadre de ce projet.

➤ Poursuivre le développement des actions sur les mouillages écologiques

Le Parc a poursuivi le suivi consécutif à l'installation des mouillages écologiques sur fonds meubles, en partenariat avec les communes d'Arradon et d'Arzon. Ainsi, il a été conduit par un bureau d'étude spécialisé deux nouvelles sessions de suivi. Ces suivis écologiques des herbiers de zostère marine sur les trois sites d'études (Port d'Arradon, ZMEL de Kerrat, Port-Navalo ont pu mettre en évidence sur un des sites, des signes précoces de reconquête de l'herbier dans l'espace préalablement soumis au ragage de la chaîne du corps-mort. Ce projet a fait l'objet de différents retours d'expérience notamment au travers la rédaction d'une fiche-projet intégrée au document publié par l'Agence française pour la biodiversité sur la « capitalisation des mesures de gestion et de suivi au sein des aires marines protégées de l'Atlantique »

Par ailleurs depuis 15 ans, le Parc assure le suivi et l'entretien de 5 mouillages respectueux des fonds marins rocheux à destination des plongeurs. Ces mouillages se situent à l'entrée du Golfe du Morbihan proche de l'Île Longue et au Grégan et ont pour objectif de préserver la richesse biologique des fonds rocheux à gorgones, en supprimant les ancrages successifs des bateaux des plongeurs. En 2018, l'ensemble des mouillages ont fait l'objet d'une vérification. Deux d'entre-eux, ont fait l'objet d'un remplacement par un dispositif similaire à celui mis en place pour préserver les herbiers de zostère. À terme, l'ensemble des mouillages bénéficieront de cette innovation. À la demande des clubs de plongée, une démarche a été entreprise auprès de l'État pour l'installation de 3 nouveaux mouillages à l'est de l'Île Longue et à Brannec.

➤ Assurer le suivi du projet de restauration des dunes du Govelins

Le Parc a assuré le suivi du projet de restauration des dunes du Govelins au bénéfice de la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Après intervention préparatoire des services techniques de la commune, un groupement spécialisé dans la traction équine est intervenu pendant plusieurs semaines pour procéder à l'arrachage de baccharis de très grandes tailles en bordure de la lagune de Kerpont. L'ensemble des individus de cette zone, présent depuis plusieurs décennies, a ainsi pu être éliminé, en adoptant une technique préservant les habitats dunaires fragiles.

➤ Coordonner la lutte contre les espèces invasives liées aux habitats littoraux

Dans la continuité de l'action pilote lancée en 2014 sur la commune de Séné de lutte contre le baccharis, le Parc conduit l'animation d'une lutte collective et coordonnée contre cette espèce sur l'ensemble de son territoire, en collaboration avec le Collectif anti-baccharis. L'objectif est, dans un premier temps, de stopper les fronts de progression

◆ **Elus référents**
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

◆ **Contacts**
Thomas COSSON
Anne BOULET

de l'espèce, notamment sur les communes de la rivière de Pénerf, et de progressivement reconquérir des milieux naturels dégradés par l'espèce.

En 2018, pour la quatrième année consécutive, le Parc a poursuivi la coordination de cette démarche, en proposant notamment un accompagnement à de nouvelles communes littorales souhaitant intégrer la dynamique. Les mairies associées aux associations ont ainsi conduit une cinquantaine de chantiers bénévoles d'arrachage de baccharis durant la période d'intervention. En parallèle, le Parc a poursuivi l'acquisition de connaissances sur la présence de l'espèce, en réalisant notamment des cartographies communales. Par ailleurs, l'expérimentation d'utilisation de la télédétection pour cartographier le baccharis à grande échelle, en partenariat avec Agrocampus ouest, s'est amplifiée en 2018, au travers de l'encadrement commun d'un stage de master. Ce stage a porté sur le développement de traitements automatisés de sources d'images satellitaires et issus de survols en drones ; et sur l'analyse comparative des méthodes d'acquisition employées.

Actions sur les autres espèces exotiques envahissantes

Au cours de l'année 2018, le Parc a poursuivi l'accompagnement, dans sa quatrième année, d'une expérimentation de la gestion des Renouées asiatiques par le pâturage par des chèvres des fossés (race locale menacée), portée par la Mairie de Saint-Gildas-de-Rhuys. Le dispositif a été étendu en 2018 à un autre site de la commune. Par ailleurs, d'autres communes de la presqu'île de Rhuys, sur le modèle de cette expérimentation, poursuivent également la mise en œuvre de ce mode de gestion.

➤ Mettre en réseau les acteurs et valoriser les actions de gestion des îles et îlots

Le travail de gestion d'Ilur (et les rencontres qui en découlent sur le terrain avec d'autres acteurs et gestionnaires de petites îles du Golfe) et la mission Natura 2000 sont à l'origine de divers échanges et de coopérations techniques, pour le partage de solutions de gestion, la coordination de suivis et d'actions.

Plus particulièrement en 2018, le Parc a contribué à :

- La continuité du partenariat avec Bretagne Vivante et un éleveur ovin sur le suivi de la mise en œuvre du pâturage et du débroussaillage des îlots classés Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (en particulier pour les îlots d'Er Lannic et Petit Vézit) ;
- La continuité des liens concernant diverses îles privées, leurs propriétaires ou leurs « gardes » : collaboration pour un projet de convention Etat / Association des Petites Iles de France, le 20 juin 2018 précédé de plusieurs temps de préparation. Les principaux échanges et conseils sur la gestion des espaces naturels et des espèces, pastoralisme... en 2018 ont concerné les îles d'Iluric, Godec, La Jument, Henn Tenn, Gavrinis, Boëdic, Creizic ;
- La continuité et le renforcement du lien avec l'Île de Bailleron et l'Université de Rennes par la mise à disposition de 4 brebis rustiques du Parc pour un début de restauration des zones de landes embroussaillées par pâturage extensif ;
- La contribution à l'organisation et l'encadrement d'opérations d'arrachage et de prospection de stations de Baccharis, espèce envahissante, sur les petites îles à travers des chantiers de bénévoles à Boëdic et Enezy (en lien avec le collectif citoyen anti-Baccharis et les communes de Séné et St-Armel), des compléments de prospection sur plusieurs zones d'îles et îlots peu connues (secteurs sud-est et nord-ouest du Golfe) ont aussi organisé début d'année 2018 avec le Club de Canoë-Kayak de Vannes et le collectif.



◆ **Elus référents**
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

◆ **Contacts**
Thomas COSSON
Anne BOULET

Financement
Europe / Etat



■ Accompagner les évaluations d'incidences

Cette mission constitue une part importante de l'animation Natura 2000, en raison de la multiplicité des projets et des manifestations se déroulant sur les espaces littoraux et marins du Golfe du Morbihan et de la Rivière de Pénerf. La mission du Parc naturel régional, en tant qu'opérateur Natura 2000 dans le cadre de cette procédure, a pour objet d'apporter des éléments de connaissance technique et scientifique aux différents porteurs de projets. En 2018, une quarantaine de projets faisant l'objet d'une procédure administrative (permis d'aménager, autorisation d'occupation temporaire...) ou de manifestations sportives et culturelles (trails, régates...) ont bénéficié de l'accompagnement du Parc. En particulier, les événements de grande ampleur tels que le renouvellement d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) pour des Zones de Mouillages et d'Equipements Legers (ZMEL) et le projet de course « 100 km de Rhuy » ainsi que la préparation de la semaine du Golfe ont fait l'objet de contributions importantes.

Suivi par projet en 2018 pour le Golfe du Morbihan et la rivière de Pénerf :

Projets sur le domaine public maritime (DPM) :

- Renouvellement d'AOT pour une cale, à l'Île-aux-Moines
- Renouvellement d'AOT pour plusieurs cales, à l'Île-d'Arz
- Intervention sur le DPM pour l'entretien d'une conduite de captage pour une Thalasso, à Arzon
- Demande d'AOT pour des nouveaux mouillages innovants destinés aux plongeurs, à l'île longue et à Brannec
- Intervention sur le DPM pour le remplacement d'une canalisation d'eau potable, à Bailleron
- Renouvellement d'AOT pour la Zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL), à Saint-Philibert
- Renouvellement d'AOT pour la Zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL), à Séné
- Renouvellement d'AOT pour la Zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL), à l'Île-aux-Moines
- Intervention sur le DPM pour le déplacement de sable sur l'estran, à Locmariaquer
- Changement de technique pour une culture marine, à Saint-Armel
- Ouverture dérogatoire d'une zone de pêche à pied professionnelle à la palourde
- Retrait d'une épave de bateau, à l'Île-aux-Moines
- Projet d'hydrosurface
- Extension des périmètres portuaires de Vannes et de l'Île-d'Arz

Projets d'aménagement et d'urbanisme :

- Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune du Bono
- Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Philibert
- Évaluation environnementale du zonage d'assainissement des eaux pluviales, commune de Pougoumelen
- Étude aménagement foncier de Saint-Gildas-de-Rhuys
- Permis de construire pour l'extension du chantier du Guip, à l'Île-aux-Moines
- Permis de construire pour la réalisation de travaux sur une maison, à Hent Tenn
- Permis de construire pour la reconstruction d'une maison, à Saint-Gildas-de-Rhuys
- Permis de construire pour un changement de tôles sur le toit d'une maison, à l'Île-aux-Moines
- Permis d'aménager pour un projet d'aire de stationnement au Logeo, à Sarzeau
- Permis d'aménager pour l'aménagement du cairn du Petit Mont, à Arzon
- Permis d'aménager pour le cheminement pour la base nautique de Toulindac, à Baden
- Permis d'aménager pour l'amélioration de l'accès à la petite cale du Logeo, à Sarzeau

◆ Elus référents

Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

◆ Contacts

Thomas COSSON
Anne BOULET

- Permis d'aménager pour la réalisation de protections dunaires et l'optimisation des stationnements par le Conservatoire du littoral sur le site de Kerpenhir, à Locmariaquer
- Permis d'aménager pour l'aménagement d'un itinéraire de randonnée, à Pluneret
- Permis d'aménager pour la création d'une aire de jeux, à l'Île-d'Arz
- Permis d'aménager pour la mise en valeur du dolmen de Penhap, à l'île-aux-Moines
- Permis d'aménager pour la création d'un cimetière, à Arzon
- Permis d'aménager pour un itinéraire de randonnée de jonction entre les communes de Pluneret et de Plougoumelen
- Permis d'aménager pour la requalification de bassins de lagunages, à Baden et Larmor-Baden
- Permis d'aménager pour la requalification de bassins de lagunages, à Auray
- Permis d'aménager pour la mise en œuvre de la Servitude de Passage des piétons le long du littoral (SPPL), au Bono
- Mesure compensatoire pour la mise en œuvre de la SPPL, à l'Île-aux-Moines
- Création d'un poste de relevage d'eaux usées, à Baden
- Restauration du môle de Port-Navalo, à Arzon
- Installation de pontons d'accostage dans la zone portuaire de Port-Blanc, à Baden
- Projet d'installation d'hydroliennes expérimentales dans le Golfe
- Plan simple de gestion forestière, au Bono
- Coupe forestière sur l'île de Berder
- Coupe d'arbres sur une parcelle privée à l'Île-aux-Moines
- Projet de ramassage et d'algues d'échouages en Presqu'île de Rhuy et à Gâvres
- Enlèvement de déchets sur la plage de Suscinio, à Sarzeau
- Exercice militaire OTAN « CATAMARAN »
- Remplacement d'un ouvrage hydraulique à Damgan
- Permis d'aménager pour stationnement et desserte du site de Suscinio, à Sarzeau
- Permis d'aménager pour la valorisation du site de Suscinio, à Sarzeau
- Permis d'aménager pour le renouvellement de platelage sur la dune de Landrezac, à Sarzeau



◆ **Elus référents**
Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

◆ **Contacts**
Thomas COSSON
Anne BOULET

Manifestations sportives et culturelles :

- Course pédestre « 100 km de Rhuy »
- Course pédestre « Baden color race », à Baden
- Course pédestre « Ultra trail Raid du Golfe 2018 »
- Course pédestre « Trail du bord de mer »
- Course pédestre « Course nature » à Sarzeau
- Entraînement pour un Mud Day sur des vasières
- Course cycliste « Bretagne Classic Ouest-France »
- Manifestation nautique « Morbihan paddle trophy 2018 »
- Manifestation nautique « Tour de France à la voile 2018 »
- Randonnée nautique encadrée en Véhicule Nautique à Moteur (VNM) – Société MK Jet
- Regroupement nautique organisé par Veradoclub
- Semaine du Golfe 2019
- Feu d'artifice à Kerbillet, à Theix-Noyal
- Championnat régional de longe-côte
- Stages de vie sauvage à Sarzeau

Sentier côtier :

Le Parc a sollicité la DDTM du Morbihan pour un travail conjoint sur le sujet du sentier côtier afin d'aller vers une démarche systémique de réflexion à l'échelle du Golfe et du Parc. Il s'agit dans un premier temps d'avoir une vision globale sur sa mise en œuvre, tant sur la création que sur les suspensions à mettre en place et cela après la réalisation d'un diagnostic fin sur les linéaires approuvés par arrêtés du préfet, sur le linéaire aménagé ainsi que sur les enjeux conjugués de fréquentation, de biodiversité et de risques côtiers.

**Financement
Europe / Etat**



Mettre en œuvre la stratégie de préservation des trames naturelles

■ Elaborer un plan d'action territorial Trame verte et bleue

En juin 2017, dans le cadre de son programme d'actions 2018-2020, le Parc a répondu à l'appel à projet de la région Bretagne "Identification et mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques". Il s'agit d'un projet global pour l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions territoriales pour les trames naturelles du Parc.

Il s'est vu accorder sous la forme d'une convention contrat nature signée le 30 Janvier 2018, un financement pour la mise en œuvre d'un plan d'actions territorial trame verte et bleue. Un chargé de mission a été recruté afin de mener ce projet.

Ce travail est mené en concertation avec les acteurs du territoire sous la forme d'une gouvernance à plusieurs niveaux. Tout d'abord le comité d'acteurs de la biodiversité qui rassemble l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs, collectivités, et associés, afin de réaliser des points d'étape sur l'avancement du projet. Un Comité de pilotage sera installé début 2019, soutenu par des groupes de travail thématique en fonction des besoins.

◆ Elu référent

Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

◆ Contacts

Annaëlle MEZAC
Alexandre CROCHU
Marion NEYMEYER
David LEDAN

■ Compléter la connaissance notamment sur la fonctionnalité des trames naturelles

➤ Réaliser un inventaire qualitatif et quantitatif du bocage

En 2017 une première consultation du bureau d'études Kermap a été lancée afin de réaliser une extraction automatique au maillage bocager portant, au-delà de l'aspect quantitatif, sur des éléments de caractérisation de celui-ci.

En 2018, sous l'impulsion du projet Trame verte et bleue, le Parc a lancé une consultation de ce même bureau d'étude, ainsi que de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). La structure retenue réalisera la prestation au premier trimestre 2019.

➤ Etendre l'inventaire Crapaud calamite et Pélodyte ponctué

Pour ce projet, il est envisagé de reconduire le partenariat avec le lycée Kerplouz d'Auray déjà mis en œuvre depuis plusieurs années sur la Presqu'île de Rhuys par le Parc. Ce projet a été calé à la rentrée 2018 avec les enseignants du BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN). Il se déroulera en début d'année 2019.

➤ Mettre en œuvre des Atlas de la Biodiversité Communale

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt lancé l'année dernière par l'Agence française pour la biodiversité (AFB), pour la réalisation d'Atlas de la biodiversité communale. Il fait partie des 47 projets soutenus en 2017 par l'AFB dans toute la France, offrant à 685 communes l'occasion de se mobiliser autour de la biodiversité.

Le projet d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est construit autour d'une coordination animée par le Parc en lien avec les 12 communes engagées dans la démarche : Ambon, Elven, Lauzach, Meucon, Plescop, Ploeren, Pluneret, Saint-Avé, Sainte-Anne-d'Auray, Sulniac, Surzur et Vannes. Cette coordination doit permettre une mutualisation et une harmonisation méthodologique, tout en assurant une appropriation locale du projet et une adaptation au contexte communal.

Ainsi, les Atlas de la biodiversité communale ont pour ambition au sein des communes

et du Parc créer de une dynamique :

- de mobilisation, d'acquisition et de partage des connaissances,
- d'appropriation forte des enjeux par les élus, les acteurs locaux et les habitants,
- d'intégration de la biodiversité dans les actes et décisions communales, dans les comportements individuels, dans la relation Homme-Nature.

Recrutement :

Afin de coordonner et d'animer ce projet, un chargé de mission a été recruté et est arrivé en poste le 14 mai 2018. Un second recrutement a été lancé mi-novembre 2018 afin d'embaucher un chargé d'études naturaliste herpétologie – entomologie qui assure ainsi une partie des inventaires et des animations grand public en 2019.

Une réflexion sur l'intérêt du recrutement d'un service civique par les communes elles-mêmes a été menée et a abouti à la rédaction d'un document écrit. Celui-ci a été transmis aux communes afin de les aider et de les orienter dans l'obtention d'agréments nécessaires aux recrutements de services civiques.

Gouvernance :

Pour le lancement de la démarche, plusieurs niveaux de gouvernance ont été mis en place :

- un comité de pilotage qui regroupe les référents communaux élus et techniques, faisant office d'instance décisionnelle (1er COPIL le 15 juin 2018)
- un comité technique associant les différents partenaires techniques (associations, CBN, ONCFS, ONF...) afin d'avoir un appui scientifique et technique (1er COTECH le 25 septembre 2018)
- un comité d'acteurs de la biodiversité ayant pour objectif de faire le lien avec la démarche de trame verte et bleue et d'informer les différentes structures partenaires non intimement liées aux deux projets. (1er comité d'acteurs le 09 octobre 2018)

Suite aux premier comité de pilotage, une convention financière a été signées entre les communes et le Parc naturel régional afin d'officialiser le partenariat dans le cadre de ce projet et de définir les modalités de versement de la participation financières établie et versée par les communes au Parc.

Communication :

Afin de favoriser l'appropriation de ce projet par les habitants, et afin de communiquer sur l'ABC, un visuel commun aux différents ABC a été élaboré par une agence de communication (Second Regard) et un agenda des manifestations a été réalisé. En effet, environ 130 animations liées à la nature (40 sorties différentes) et réalisées par des animateurs nature locaux (dont des marque Parc) ont été proposées pour la période de l'automne-hiver 2018/2019. A ce jour, plus de 1 400 personnes ont participé à ces animations.

Inventaires :

Afin de préparer au mieux la phase d'inventaires et son plan d'échantillonnage, un travail de cartographie et de regroupement des données naturalistes (base de données internes du parc, données possédées par les mairies ou les structures partenaires : associations, ONCFS, département...) a également été réalisé. Dans ce sens, des courriers officiels ont été envoyés à chacune des structures afin de faciliter les échanges.

Quant aux sciences participatives, des échanges avec le GMB ont pu mettre à jour l'intérêt de la mise en place d'un observatoire participatif écureuils et hérissons. Plusieurs allers-retours avec le référent du GMB ont permis d'avancer sur ce projet.



◆ **Elu référent**
Bernard AUDRAN

◆ **Contacts**
Marion NEYMEYER
David LEDAN

Financement
AFB / Région / Europe /
Fonctionnement



■ Assurer le suivi de l'évolution de la répartition d'espèces indicatrices

Programme de baguage :

En collaboration avec le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris et le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux, une dizaine de sessions de captures et de baguages ont été mises en place dans le marais de Tréhervé (commune d'Ambon), durant l'été 2018. Cette action contribue au Plan National d'Actions Phragmite aquatique, l'espèce d'oiseaux la plus rare d'Europe.

Programme Vigie-Chiro

Le programme Vigie-Chiro est un programme de connaissance participatif sur les chauves-souris communes, porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle dans le cadre de la plateforme Vigie-Nature. Ce programme est développé en Bretagne par le Groupe Mammalogique Breton (GMB). Le protocole de suivi repose sur l'enregistrement, à l'aide d'un détecteur, des ultrasons produits lors des séances de chasse des chauves-souris. L'acquisition se fait lors d'un trajet en voiture suivant un itinéraire de 30 km, à vitesse constante (25 km/h) ; durant lequel des enregistrements sont réalisés sur des sections de 2 km alternant avec des sections de 1 km de long sans enregistrement. En 2017, le GMB a confié au Parc la réalisation d'un circuit routier sur la commune de Surzur. Deux prospections ont été réalisées en 2018, une le 25 juin 2018 et l'autre le 26 septembre 2018.

➤ Poursuivre le suivi de la Loutre d'Europe

La 8^{ème} prospection biennale de la Loutre d'Europe a été réalisée du 12 au 13 avril 2018. L'ensemble des points de suivis localisés sur le territoire a été contrôlé. Ces prospections conviviales et éducatives se sont déroulées avec la participation de nombreux partenaires du Parc, des étudiants et quelques élus notamment ceux de la commune de Plougoumelen investis dans la démarche d'ABC. Le samedi 23 avril matin, la prospection a été ouverte au grand public et une dizaine de particuliers sont partis sur les cours d'eau de Saint-Nolff à la recherche d'indices de présence.

■ Compléter l'identification des trames naturelles du territoire

➤ Identifier la trame noire

La notion de trame noire a fait son apparition depuis quelques années, s'ajoutant à celle de trame verte et bleue déjà bien connue. L'objectif est de constituer des corridors sur lequel l'éclairage artificiel nocturne est adapté pour limiter ses impacts sur la nature, sans pour autant entraver la sécurité ni le confort des activités humaines.

Les images satellites de nuit montrent que notre planète s'éclaire de toute part. Cet éclairage artificiel nocturne a un impact sur la biodiversité et sur le fonctionnement des écosystèmes. Il concourt à la fragmentation des habitats naturels. Il désoriente et épuise jusqu'à la mort de nombreuses espèces faunistiques en jouant un rôle attractif ou répulsif. Il a également un impact sur la croissance et la floraison des plantes.

Afin d'expérimenter l'identification de cette trame, le Parc s'est rapproché de Morbihan Energies afin de bénéficier de leur SIG sur les lampadaires du territoire. L'objectif est de réaliser une visualisation dynamique dans le temps et l'espace de l'éclairage public à l'échelle du Parc. Ainsi, il serait possible dans un second temps, de superposer cette cartographie dynamique aux trames vertes et bleues identifiées dans l'objectif de définir des pistes d'actions pour les années à venir.

◆ **Elu référent**
Xavier-Pierre BOULANGER

◆ **Contacts**
David LEDAN
Annaëlle MEZAC
Alexandre CROCHU
Juliette HERRY

➤ Identifier la trame blanche

Par trame blanche, on entend approcher les continuités écologiques par le son et plus particulièrement la pollution sonore. Comme pour l'être humain, le son revêt une importance cruciale pour la biodiversité. Communications, parades amoureuses, cris d'alarme et de reconnaissance sont autant de manifestations du langage sonore par les espèces (oiseaux, batraciens, chiroptères...). L'identification de cette trame sur un territoire nécessite de bien établir au préalable les sources de pollution sonore et de savoir lesquelles sont les plus pertinentes à prendre en compte. D'après la recherche scientifique, c'est l'exposition continue et répétée au bruit qui a des effets délétères sur la santé de certaines espèces : augmentation du stress, perturbation de la sélection génétique, modification des périodes de chants d'oiseaux ...

L'approche de la trame blanche expérimentée en 2018 met donc en avant la cartographie du bruit routier et son impact sur les espaces naturels à fort enjeu en termes de biodiversité. L'ensemble des cartes de bruits réglementaires existantes sur le territoire a été compilé. Une méthodologie simplifiée a été réalisée pour apprécier la pollution sonore sur le réseau secondaire des routes et testée sur trois communes. Des mesures de bruit participatives ont été testées, via l'application smartphone NoiseCapture (CNRS et l'IFSTTAR) sur une commune.



◆ **Elu référent**
Xavier-Pierre BOULANGER

◆ **Contacts**
Annaëlle MEZAC
David LEDAN
Camille SIMON

■ Mener des actions expérimentales et pilotes autour des trames

➤ Mettre en œuvre un projet Chevêche / Bocage

Dans le cadre de l'appel à projet de la région Bretagne "Identification et mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques", plusieurs actions sont prévues dont une sur la Chouette chevêche et le bocage. Accompagné d'un petit groupe d'étudiants (BTS GPN) dans le cadre d'un projet tutoré annuel, le Parc a tenté d'approfondir ses connaissances à propos de la Chouette chevêche. Les travaux déjà entrepris au sujet des rapaces nocturnes ont permis de dégager une trame qui a servi de support de recherche aux étudiants. Des prospections nocturnes sur les communes de Plescop, Ploeren, Plougoumelen et surtout Crac'h ont permis de mieux spatialiser l'espèce. Grâce au travail réalisé par les étudiants tout au long de l'année 2018, des nichoirs favorisant l'implantation et la nidification de la petite chouette devraient être mis en place chez des particuliers en 2019.

➤ Mettre en œuvre un projet pilote Estuaire de Noyal

La trame verte et bleue s'étend jusqu'à la laisse de basse mer et dans les estuaires, à la limite transversale de la mer (article R. 371-17 du code de l'environnement). La trame verte et bleue identifiée au niveau régional s'intéresse donc aux interactions entre terre et mer : le long du trait de côte, mais aussi entre les estuaires et les mosaïques de milieux du littoral et de l'arrière. Le Grenelle de la mer (« livre bleu du grenelle de la mer » - juillet 2009) prévoit que la Trame verte et bleue sera complétée en mer par une composante maritime de la trame bleue. Le sujet des continuités écologiques en mer reste aujourd'hui complexe, mais s'appuie sur des approches identiques : mosaïque de milieux, hétérogénéité, continuité...

Afin d'appréhender la fonctionnalité de la trame bleue salée, il a été proposé de mettre en œuvre un projet pilote sur l'estuaire de Noyal, afin de réaliser une approche plus fine du fonctionnement des différents milieux littoraux et marins. L'estuaire de la rivière de Noyal est un des estuaires les plus importants du Golfe. Il combine plusieurs enjeux de préservation de la biodiversité. La réserve naturelle nationale des marais de Séné borde une grande partie de la rive droite de cet estuaire.

Financement
Région / Europe / AELB /
Fonctionnement



Cette étude portera sur les connectivités de fonctionnement entre les milieux marins de l'estuaire qui sont des haut lieux de nurseries, de nourriceries, de refuges et d'habitats que sont les herbiers de zostères et les marais littoraux. L'ensemble des modalités de cette étude de fonctionnement reste à définir en s'adjoignant les compétences de chercheurs spécialisés.

A la suite de l'obtention de financement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour ce projet, le calage du dossier financier a été réalisé en 2018. L'action débutera en 2019.

► **Accompagner l'expérimentation de RTE sur de nouvelles formes de gestion de la végétation sous les lignes très hautes tensions**

Depuis 2017, le Parc a engagé avec Réseau de Transport d'Electricité (RTE) une réflexion dans la perspective d'une collaboration future avec les services de Réseau de Transport d'Electricité (RTE). Une réunion technique s'est déroulée le 09 février 2018. Les travaux de nettoyage et d'abattage des arbres et arbustes sous les lignes électriques sont parfois en interaction avec la préservation de la biodiversité, notamment au printemps et en été. Les échanges entre les services tentent de permettre au mieux, les missions de chacun. Le Parc a participé à la réunion de présentation du projet Belive de RTE le 16 octobre 2018.

Plus particulièrement, une veille particulière est en train de se mettre en place, concernant une station (environ 1000 pieds) de Raisin d'Amérique sur la commune de Sulniac. Cette espèce exotique envahissante dangereuse pour la santé humaine s'est en effet fortement implantée sous une des lignes de la commune.

◆ **Elu référent**
Xavier-Pierre BOULANGER

◆ **Contacts**
Annaëlle MEZAC
Alexandre CROCHU
David LEDAN

Financement
Fonctionnement

Assurer le rôle de coordinateur territorial des politiques en faveur de la biodiversité

■ Coordonner le réseau local sur les espèces invasives

Le cadre réglementaire des espèces exotiques envahissantes a évolué ces dernières années. Plus particulièrement, les espèces exotiques envahissantes pouvant impacter la santé humaine font l'objet d'une démarche portée par l'ARS et la mise en œuvre d'action de lutte a été confiée à la FREDON. Un comité de pilotage a été mis en place au niveau de la région Bretagne, auquel le Parc participe. Une première réunion d'information à destination des collectivités intercommunales du Parc s'était déroulée fin décembre 2017. Une réunion d'information à destination des communes et partenaires du Parc a été organisée le 19 avril 2018 à Ploeren. Quelques communes du Parc se sont lancées dans l'inventaire et le recensement des espèces cibles notamment de la Datura. En septembre, les communes de Vannes, Sarzeau, Ambon et Sulniac ont procédé à l'arrachage de nombreux plants (une vingtaine de mètres cubes) qui ont été acheminés vers la station d'incinération de Pontivy.

■ Assurer un rôle de conseil et d'expertise auprès des partenaires

Conservatoire du littoral :

En 2018, le Parc a été sollicité par la délégation Bretagne du Conservatoire du littoral pour accompagner une démarche de diagnostic de sites sur les communes de Theix et de Surzur, dans le cadre d'une étude sur l'attribution du domaine public maritime. Par ailleurs, le Parc a réalisé, à la demande du Conservatoire, un diagnostic de terrain en vue de la soumission en Conseil de rivage d'une proposition d'extension du périmètre de préemption sur la commune d'Ambon.

■ Animer et participer aux réseaux des partenaires

Base de données ESTAMP de l'Agence Française pour la Biodiversité :

Au travers de l'animation du réseau « Littorea », réseau constitué à la suite du LIFE « pêche à pied de loisirs » et rassemblant les gestionnaires impliqués dans la gestion de l'activité de pêche à pied de loisirs, les données écologiques issues des suivis de l'herbier de zostères naines de Séné et du champ de blocs de Locmariaquer, ainsi que les données de pression de fréquentation, sont transmises à l'AFB pour intégrer une base de données intitulée « BD ESTAMP ». Il s'agit d'une application Web pour sécuriser et valoriser les données issues des suivis écologiques et d'usages sur les estrans au sein des Aires Marines Protégées (AMP). À termes, d'autres données relatives aux suivis des habitats et des usages dans les AMP seront versées peu à peu dans cet outil.

Réseau Natura 2000 Bretagne :

Dédiées aux chargés de mission Natura 2000, ces journées sont organisées par la DREAL avec l'appui de l'Association des gestionnaires d'espaces naturels bretons et de l'Association des chargés de mission Natura 2000 de Bretagne. Ces réunions permettent aux chargés de mission de prendre connaissance des actualités réglementaires et financières propres au dispositif Natura 2000 et d'initiatives déployées sur les sites bretons mais aussi de bénéficier de l'appui d'intervenants extérieurs.

Les chargés de mission Natura 2000 ont participé à 3 de ces rencontres :

- le 27 mars 2018, sur le thème des nouveaux outils disponibles dont les ORE, les OAP et la cartographie à grande échelle des végétations par le CBNB



◆ Elus référents

Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

◆ Contacts

Annaëlle MEZAC
David LEDAN
Thomas COSSON
Anne BOULET

Financement
Europe / Etat /
Fonctionnement



- Le 25 septembre 2018, réunion abordant l'instruction des autorisations «droit des sols», le décret du 9 août 2017 portant simplification de la police des manifestations sportives, l'évaluation de la liste nationale des activités soumises à une évaluation des incidences Natura 2000
- Le 6 décembre 2018, sur le thème de l'auto-évaluation des DocOb avec la présence de la DREAL et du CEREMA.

Réseaux des gestionnaires d'aires marines protégées

En tant qu'opérateur Natura 2000, le Parc est gestionnaire d'aires marines protégées, réseau coordonné au niveau national par l'Agence des Aires Marines Protégées. Ainsi, le Parc a participé :

- à la Table Ronde des gestionnaires des façades Manche-Mer du Nord /Atlantique (23 au 25 mai 2018, à La Rochelle)
- au Forum annuel des gestionnaires d'aires marines protégées (6 au 8 novembre 2018 à Saint-Gildas-de-Rhuys). Le Forum 2018 s'étant déroulé sur le territoire du Parc, les chargés de mission Natura 2000 ont été sollicités pour aider à l'organisation, notamment concernant les sorties sur le terrain. De même, des élus dont le maire de la commune étaient présents et ont pris part à un discours lors de l'ouverture du Forum.

Journée d'échanges techniques Natura 2000 :

Le chargé de mission Natura 2000 a été invité par l'AFB et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France à faire une présentation sur l'intégration de la démarche Natura 2000 au sein d'un Parc naturel régional, au côté du PNR de Camargue, à l'occasion d'une journée d'échanges techniques : quels liens avec le territoire, à Lyon le 27 septembre 2018.

Réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons

A la suite de la mission de préfiguration d'un Conservatoire d'espaces naturels de Bretagne, porté par la Région Bretagne, s'est créée l'Association des gestionnaires d'espaces naturels Bretons regroupant une dizaine d'associations de protection de l'environnement en Bretagne. Les agents du Parc ont participé au forum annuel du réseau.

Séminaire Ramsar France :

Le chargé de mission patrimoine naturel a participé au séminaire Ramsar, qui s'est tenu à Metz du 7 au 9 novembre 2018.

Rencontres de l'Observatoire du patrimoine naturel littoral :

Les deux chargés de mission Natura 2000 ont participé, du 4 au 5 décembre 2018, aux rencontres de l'Observatoire du patrimoine naturel littoral qui s'est tenu à Saint-Jean-le-Thomas. Animé par Réserves Naturelles de France depuis 2000 et désormais financé par l'AFB, cet observatoire doit son origine à un groupe de gestionnaires de réserves naturelles littorales dont le souhait est d'accéder à une meilleure compréhension de leurs espaces naturels en standardisant leurs suivis scientifiques.

◆ Elus référents

Xavier-Pierre BOULANGER
Bernard AUDRAN

◆ Contacts

Annaëlle MEZAC
David LEDAN
Thomas COSSON
Anne BOULET

Financement
Europe / Etat /
Fonctionnement



Eau



Participer aux politiques publiques liées à l'Eau et assurer la coordination de l'inter-SAGE

■ Participer au SAGE Vilaine et à l'élaboration du Sage Golfe du Morbihan-Ria d'Etel

➤ SAGE Vilaine

L' élu représentant le Parc a participé aux 2 réunions de CLE (Commission Locale de l'Eau) accompagné par un chargé de mission.

Les échanges techniques se poursuivent au sein du réseau des animateurs de bassin versant du SAGE Vilaine et des différents groupes de travail pour sa mise en œuvre.

En mars 2018, le Parc a accueilli 28 techniciens rivières des bassins versants de la Vilaine. Cette journée avait pour objectif un retour d'expérience sur la mise en œuvre des travaux de restauration de la continuité écologique sur les cours d'eau du bassin versant de la rivière de Pénerf. Neuf sites témoins sur la Drayac ou ses affluents ont été visités par le groupe de techniciens, ces sites illustrant soit des travaux de « remonter de la ligne d'eau » et l'adaptation face au drainage existant, des effacements d'étangs, du resserrement de lame d'eau dans un ouvrage pont cadre de voie express et la station hydrologique pour suivre le débit du cours d'eau. Un guide papier de 12 pages a été produit à cette occasion pour illustrer les neufs sites témoins et les coûts des travaux liés à ces sites.

➤ SAGE Golfe du Morbihan et de la ria d'Etel

L'année 2018 a été importante pour l'élaboration du SAGE notamment pour la production des documents constitutifs du SAGE : le Plan d'Aménagement Durable contenant les dispositions et le règlement du SAGE afin de le présenter pour validation à la CLE de janvier 2019.

Ainsi, l' élu représentant le Parc a participé aux 6 réunions du bureau et de la CLE du SAGE, accompagné par un(e) chargé(e) de mission ainsi qu'aux ateliers techniques de rédaction. Ces réunions ont nécessité des temps de préparation en amont.

En plus de la participation à l'élaboration du SAGE, les chargés de missions du Parc ont participé à deux réunions techniques sur l'observatoire des zones humides et sur l'identification des têtes de bassin versant.

En parallèle des SAGE et de l'animation du contrat de bassin versant de la rivière de Pénerf, le Parc a participé aux 3 comités de suivi de l'élaboration du contrat unique de bassins versants sur le périmètre de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération. Depuis la prise de compétence GEMAPI, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération a constitué un comité de suivi pour l'étude préalable à l'élaboration d'un contrat territorial sur l'ensemble des neufs bassins versants du Golfe du Morbihan. Elle vise à définir un programme pluriannuel d'actions en faveur de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. La réalisation de l'étude a été confiée à un bureau d'études.

◆ **Elus référents**
Bernard AUDRAN
Loïc LE TRIONNAIRE

◆ **Contact**
Sophie GIRAUD

Financement
Fonctionnement

Expérimenter pour l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques et marins

■ Poursuivre la démarche de gestion intégrée du bassin versant de la rivière de Pénerf

■ Poursuivre la coordination du Contrat Territorial de Bassin Versant (CTBV)

L'année 2018 est la dernière année du 3ème contrat de bassin versant dont l'objectif majeur est l'atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau, du SDAGE Loire-Bretagne, du SAGE Vilaine et de préserver les enjeux locaux, notamment la reconquête de la qualité bactériologique de l'estuaire de la rivière de Pénerf pour préserver les usages professionnels et de loisirs.

Le temps d'animation et de coordination du chargé de mission a été partagé de la manière suivante :

- 59 % à la « Coordination et l'administration du contrat » et réparti entre :
 - L'animation du comité d'acteurs et des commissions thématiques,
 - la coordination générale pour le suivi administratif et financier des actions spécifiques liées au programme d'actions,
 - les relations entre les acteurs du territoire et hors du territoire,
- participation aux réunions départementales ou régionales liées aux thématiques du contrat,
 - participation au SAGE Vilaine (Comité Local de l'Eau, comité d'estuaire, ou réunions techniques),
- le bilan annuel du contrat territorial de bassin versant et la mise en œuvre de l'évaluation des cinq années du contrat 2014-2018.

➤ Poursuivre la mise en œuvre des actions de reconquête de la qualité bactériologique de l'estuaire

Les deux premiers contrats territoriaux de bassin versant ont permis le développement de la modélisation du fonctionnement de l'estuaire de Pénerf et la recherche de marqueurs Bactéroïdales sur eaux douces, selon le protocole Ifremer, permettant d'obtenir des informations concernant les différentes origines de pollution de l'eau (humaine ou animales (ruminant, porc ou volaille)). L'expérimentation concernant le traçage de l'origine de la pollution bactérienne fécale dans les huîtres, mise en œuvre en 2018, est une étude de faisabilité qui reste dans la continuité des actions précédemment menées. L'idée étant de pouvoir identifier des corrélations entre les sources de pollutions bactériologiques potentielles situées en amont de l'estuaire, les principales arrivées d'eau douce qui sont susceptibles d'acheminer les bactéries et les huîtres au sein de l'estuaire de Pénerf afin de déterminer d'une part, la nature de la pollution (industrielle, humaine ou animales (bovin, porcin, équin, etc...)) et d'autre part, la localisation sur le bassin versant des origines de pollution afin de mettre en œuvre un programme d'actions ciblé pour les éradiquer.

Ce projet repose sur la compétence de l'Institut de Recherche Dupuy Lôme, basé à l'Université de Bretagne Sud (Vannes) à définir des signatures de microorganismes à partir de leurs constituants moléculaires, essentiellement membranaires. Le principe général de cette étude est de comparer les consortia d'*Escherichia coli* retrouvés dans les tissus des huîtres et dans des sources potentielles de contamination de type élevages et/ou activités humaines (assainissement, industries, ...). Ces signatures sont obtenues par



◆ **Elu référent**
Bernard AUDRAN

◆ **Contact**
Camille SIMON

Financement
AELB / Région /
Fonctionnement



spectroscopie moyen infrarouge (MIR) qui permet de collecter une information globale sur la composition moléculaire de tout échantillon organique. Cette spectroscopie est d'ailleurs utilisée depuis plusieurs décennies pour effectuer du typage bactérien (identification de souches bactériennes).

L'étude a nécessité d'effectuer des prélèvements sur le terrain de trois types : sources potentielles de contamination fécale, eaux de surface (potentiellement vecteurs de contamination) et huîtres disséminées sur divers sites ostréicoles en aval. L'étude a porté sur une période de 6 mois du mois d'avril au mois de septembre 2018.

La campagne de prélèvements «Huîtres, Eaux et Sources» a permis in fine de recueillir 164 signatures de consortia d'E. coli exploitables dont 58 provenant de 6 sites ostréicoles, 75 de 8 sites de prélèvements d'eaux douces et 31 de sources potentielles de contaminations fécales. Ces signatures ont été exploitées de différentes manières pour mieux comprendre la dynamique de l'estuaire de Pénerf.

Les résultats obtenus ont été construits pour rechercher des liens entre les sources potentielles de pollution et les cibles (les huîtres) et qu'ils ne reflètent pas pour autant le niveau de contamination.

En conclusion, cette étude a permis de collecter une masse de données importantes sur la rivière de Pénerf qui pourront être utilisées pour des analyses fines et ciblées concernant différents scénarios temporels ou topologiques. Sur la base de l'expérience acquise, une méthodologie pourra être optimisée et validée afin de servir sur d'autres sites à risque environnemental.

◆ **Elu référent**
Bernard AUDRAN

◆ **Contact**
Camille SIMON

➤ **Poursuivre les mesures enclenchées dans les précédents contrats :**

Cette action est totalement assurée en régie par le chargé de mission gestion intégrée de bassin versant pour 14 % de son temps de travail.

Sur le bassin versant de la rivière de Pénerf, 6 points de suivi nous permettent d'évaluer la qualité de l'eau sur les paramètres physico-chimiques, pesticides ainsi que sur le paramètre microbiologique.

Les prélèvements d'eau sont effectués en régie et les analyses ont été confiées au Laboratoire Départemental d'Analyse du Morbihan (LDA 56). Un cahier des charges a été rédigé sur la base du protocole régional pour l'appel d'offre.

Les prélèvements d'eau pour détecter la présence de pesticides sont effectués à la station «bilan» de la Drayac (point D5).

Le Minyvel (station de prélèvement automatique) nous permet de prélever la 1ère lame d'eau drainante conséquente à un cumul de pluie supérieur à 10 mm en 24H. Sur les 3 premières semaines des mois prévus pour rechercher les pesticides, si la lame d'eau est insuffisante pour prélever avec le Mynivel, un prélèvement manuel est effectué la dernière semaine en même temps que les paramètres physico-chimiques.

Les Nitrates :

La concentration maximale en nitrates au point bilan (D5) du bassin versant de la rivière de Pénerf pour l'année 2018 est de 42 mg/l. Cette concentration a été enregistrée le 27 février 2018. Les concentrations maximales en nitrates se situent en période hivernale contrairement aux concentrations minimales qui se situent en période d'étiage. La concentration la plus faible, 11 mg/l, a été enregistrée le 27 septembre 2018.

Cette année la concentration moyenne, pour le paramètre Nitrates, est de 26,4 mg/l ce qui représente une concentration moyenne plus élevée que les années précédentes relevées depuis 2006.

Aucun dépassement de la norme en eau potable (50 mg/l.) n'a été enregistré depuis 2006 sur le bassin versant de la Drayac.

Le Phosphore total :

La concentration maximale en Phosphore total au point bilan (D5) pour l'année 2018 est de 0,47 mg/l. Elle a été enregistrée le 18 octobre 2018. Les concentrations maximales pour le Phosphore total se situent normalement en période d'étiage, d'avril à septembre, la reprise des écoulements a été retardée cette année au mois de novembre avec les premières pluies efficaces pour les cours d'eau. Cette année 50% des analyses (12 prélèvements mensuels effectués pour l'année 2018 de janvier à décembre) dépassent la valeur fixée pour le bon état des eaux (valeurs inférieures à 0.2 mg/l.).

L'Ammonium :

La valeur du quantile 90, pour l'année civile 2018 est de 0,6 mg (NH₄)/L.

La concentration maximale en Ammonium au point bilan (D5) pour l'année 2018 est de 1,4 mg/l. Elle a été enregistrée le 29 novembre 2018. Les concentrations maximales pour l'ammonium se situent normalement en période d'étiage, d'avril à septembre, la reprise des écoulements a été retardée cette année au mois de novembre avec les premières pluies efficaces pour les cours d'eau. Cette année seulement 25% des analyses (12 prélèvements mensuels effectués entre le mois de janvier et décembre) dépassent la valeur fixée pour le bon état des eaux (valeurs inférieures à 0,5 mg/l.). Ces dépassements ont été relevés entre les mois d'octobre et décembre 2018.

La bactériologie (Escherichia-coli) :

Le paramètre Escherichia-Coli est essentiel pour analyser et rechercher les contaminations bactériologiques qui ont un impact sur les usages de l'estuaire de la rivière de Pénerf.

La concentration maximale au point bilan (D5), pour le paramètre bactériologique Escherichia-coli, est de 1 301 N/100ml, elle a été enregistrée le 29 novembre 2018. La saison hivernale est la seconde période de l'année pour laquelle les concentrations en Escherichia coli sont élevées. Les pluies printanières relativement conséquentes sur le bassin versant de la Drayac ont également provoqué une concentration bactériologique élevée. Depuis 2006, cette analyse est systématique. Les pics de concentration relevés aux mois de juillet et août 2018, correspondent aux épisodes pluvieux de la période estivale qui ont été suffisamment conséquent pour entraîner les bactéries par ruissellement jusqu'à l'estuaire.

Les Matières En Suspension (MES) :

Le suivi du paramètre Matières En Suspension (MES) pour l'année civile 2018 à la station bilan de la Drayac (point D5 – Le Scloff) indique une valeur au dessus de la normale qui correspond à un épisode pluvieux ayant marqué la reprise des écoulements sur le bassin versant de la rivière de Pénerf, le 29 novembre 2018 avec une valeur maximale de 15 mg/l.

Les pesticides :

63 molécules sont recherchées à l'exutoire de la Drayac (point bilan D5, lieu-dit « Le Scloff ») sur le bassin versant de la rivière de Pénerf. Ces molécules ont été définies dans le protocole de suivi suite à l'analyse de l'observatoire des ventes de produits phytosanitaires réalisé par l'EPTB Vilaine pour chaque territoire.

5 matières actives ont été détectées sur les 6 analyses pesticides effectuées au cours des mois de février, mars, avril, mai, juin et novembre 2018. Il s'agit de 2 Hydroxy-Atrazine, AMPA, Chlorméquat chlorure, Ethofumésate et Glyphosate.

Deux substances actives sont retrouvées systématiquement en dépassement de la



◆ **Elu référent**
Bernard AUDRAN

◆ **Contact**
Camille SIMON

Financement
AELB / Région /
Fonctionnement



norme AEP (0,1µg/l) :

- l'AMPA (métabolite du glyphosate) a une concentration maximale de 3,85 µg/l (29 novembre 2018),
- le glyphosate a une concentration maximale de 0,85 µg/l (26 avril 2018).

Ces résultats classent le cours d'eau dans les catégories bonne à très mauvaise au regard du SEQ-EAU au rythme des saisons.

Le Glyphosate est retrouvé en dépassement du bon état 30 % du temps. Les épisodes pluvieux hivernaux pour l'année 2018, ont été moins nombreux que les années passées ce qui explique l'amélioration en terme de fréquence de dépassement. C'est la molécule la plus vendue sur le bassin versant de la rivière de Pénerf (source : Sage vilaine, bilan des campagnes 2015 – Données de l'observatoire des ventes de produits phytosanitaires).

A noter que l'on ne retrouve pas dans les analyses pour la deuxième année consécutive, la molécule de Diuron qui était détectée de façon récurrente les années précédentes.

Cette année une molécule utilisée en agriculture a été détectée, l'Ethofumésate. Herbicide généralement utilisé en post-levée sur culture de betterave sucrière et fourragère. Cette molécule est très réglementée depuis 2012, notamment par la concentration maximale d'utilisation sur 3 ans (500g / ha).

La qualité Seq-Eau concernant le cumul des pesticides sur les périodes prélevées, montrent que les pressions saisonnières en terme de désherbage se situent dès la fin du printemps pour la plus pénalisante qui décline à moyen le territoire, essentiellement avec la molécule de Glyphosate et son métabolite. L'autre période déclassante se situe avant la fin de l'automne, avec la même matière active.

En conclusion, seule la molécule de Glyphosate et son métabolisme de dégradation l'AMPA décline la masse d'eau pour les paramètres pesticides.

Projet pédagogique avec l'ensemble des écoles primaires :

Pour la neuvième année consécutive, les écoles du bassin versant ont participé au projet pédagogique de sensibilisation aux activités et milieux aquatiques du bassin versant de Pénerf. Ce programme se déploie en début d'année scolaire pour permettre aux professeurs d'avoir une base pédagogique à développer tout au long de l'année scolaire. 182 élèves y ont participé représentant 8 classes des écoles publiques et privées des communes de Ambon, Damgan, Lauzach, Tour du Parc, Sarzeau et Surzur.

Au cours des 3 contrats coordonnés par le Parc près de 2 000 élèves, du CE2 au CM2, ont bénéficié de ces projets pédagogiques. Les premiers qui en ont bénéficié en 2006 ont maintenant une vingtaine d'année et beaucoup se souviennent de ces sorties pédagogiques qui les ont influencés durablement.

Pour cette année scolaire 2018-2019, le Parc a proposé un programme pédagogique en partenariat avec l'équipe d'animation des Pupilles de l'Enseignement Public du Morbihan du centre d'Arzal.

Le temps d'animation du Parc est consacré :

- à la mise à jour du contenu pédagogique avec le prestataire,
- aux contacts avec chacune des écoles présentes sur le territoire afin de leur présenter le contenu pédagogique,
- à l'organisation du calendrier des journées d'intervention après réponses des écoles participantes,
- au bilan après participation.

Le temps de coordination du chargé de mission gestion intégrée de bassin versant représente 2 % du temps de travail global.

◆ **Elu référent**
Bernard AUDRAN

◆ **Contact**
Camille SIMON

■ Poursuivre et amplifier l'acquisition de connaissances sur les masses d'eau côtières

➤ Suivi du phytoplancton

Un point de suivi du plancton dans le Golfe a été mis en place depuis début 2015, devant la côte ouest d'Ilur, au niveau d'un herbier de zostères marines. Les prélèvements sont réalisés une fois par mois, du printemps à l'automne, dans des conditions similaires de marées. En 2018, il a été de nouveau mis en œuvre dans la continuité du protocole revu en 2017, d'avril à octobre. L'analyse des prélèvements réalisés par le Parc est confiée à l'Observatoire du Plancton et mis en perspective pour la première année avec les résultats des prélèvements réalisés en d'autres points du Golfe par l'IFREMER, dans le cadre du programme Réphy (Réseau de surveillance du phytoplancton et des phytotoxines).

➤ Suivi de la station hydrologique du Vincin

La station hydrologique du Vincin permet au Parc d'améliorer la connaissance des régimes hydrologiques sur les bassins versants côtiers au Golfe du Morbihan, en lien avec les actions de la Gestion Intégrée à la Zone Côtière, sur un secteur dépourvu de ce type de suivi. Les suivis ont été réalisés en 2018.



◆ Elu référent

Bernard AUDRAN

◆ Contacts

Camille SIMON
Sophie GIRAUD

Financement
AELB / Région /
Fonctionnement



Objectif Zéro pesticide dans les espaces communaux et chez les habitants pour une biodiversité dans les espaces urbains

■ Poursuivre l'animation du réseau Zéro Pesticide des collectivités du Parc

Les communes de la rivière de Pénerf dans le cadre du contrat de bassin versant ont comme chaque année bénéficié d'un accompagnement individualisé sur la charte régionale d'entretien des espaces des collectivités pour un objectif Zéro pesticide.

Le réseau à l'échelle du Parc des agents espaces verts et des élus est toujours actif et a été animé en 2018, avec en point d'orgue, la réunion annuelle. Cette année elle était multi-thème : gestion différenciée avec le retour d'expérience de Sarzeau, l'éco-paturage avec le retour d'expérience de Plescop et les plantes invasives nocives pour la santé.

■ Poursuivre la sensibilisation et la communication auprès des habitants

Dans le cadre d'une sensibilisation grand public, le blog Zéro pesticide est toujours en ligne <https://parcgolfemorbihanzeropesticide.wordpress.com/>

Il permet aux habitants de s'inscrire à la charte individuelle du Parc «mon Jardin à Zéro pesticide», d'y trouver des informations sur le jardinage au naturel avec des liens vers le site de la MCE de Rennes (Maison de la consommation et de l'environnement). Ce blog est également à destination des collectivités du Parc, leur permettant également d'accéder à des sites techniques de références ou de télécharger les kits «collectivités» développés par la DREAL dans le cadre du plan Ecophyto II.

Jeu concours «Mettez un hippocampe dans votre jardin» :

Emblème du Parc naturel régional, l'hippocampe illustre la fragilité des écosystèmes et notre devoir de les préserver. D'où l'idée de l'associer à ce jeu concours destiné à anticiper la loi Labbé interdisant la vente des pesticides pour les particuliers à compter du 1er janvier 2019. Associant les communes et 8 enseignes spécialisées en jardinerie, le jeu-concours a été co-organisé par le Parc et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan. Il encourageait les jardiniers amateurs à signer une charte téléchargeable sur le site Internet du Parc. Le tirage au sort des 73 participants a été réalisé par le Président du Parc le 18 décembre 2018. 3 lots ont été attribués :

- un pommier haute tige à Saint Gildas de Rhuys
- une sauge ornementale à Auray
- un sureau noir à Sarzeau

Cohérence oblige, ces plantes ont aussi été choisies pour leur rôle en faveur de la biodiversité : le pommier haute tige abrite la Chouette chevêche, la sauge ornementale, mellifère, accueille les insectes pollinisateurs et les baies de sureau nourrissent nos oiseaux.

◆ **Elus référents**
Bernard AUDRAN
Loïc LE TRIONNAIRE

◆ **Contact**
Sophie GIRAUD

Financement
Fonctionnement



Paysage



Animer l'observatoire photographique des paysages

L'OPP a suivi son cours en 2018. La 14ème campagne de reconductions photographiques a été menée. Les analyses de séries ont été poursuivies ainsi que le déploiement de la POPP Breizh, Plateforme des OPP bretons, et l'anniversaire des 15 ans de l'OPP esquissé.

■ Définir et réaliser les campagnes photographiques de l'Observatoire Photographique des Paysages du Golfe du Morbihan

Comme chaque année, les photographies des 58 points de vue de l'Observatoire Photographique des Paysages ont été reconduites au début du mois d'avril en interne.

Cela porte désormais à presque 15 années de campagnes les observations du paysage sous l'angle de l'œil humain, offrant un regard sensible au travers de différentes thématiques sur l'ensemble des onze entités de paysage du Parc.

■ Analyser les campagnes photographiques de l'OPP

Après près de 15 années de suivi photographique, les séries complètes permettent un recul et constituent un matériau intéressant à analyser. Des premiers ateliers ont été organisés avec les étudiants du lycée professionnel de Kerplouz lors des «Journées du littoral» afin de recueillir leurs perceptions des évolutions des paysages. Des contacts ont été pris avec l'Université Catholique de l'Ouest pour poursuivre cette récolte de paroles étudiantes.

Également, le Parc participe depuis près de 5 ans à l'élaboration d'une plateforme des OPP bretons, la POPP BREIZH, en partenariat avec la DREAL, la Région Bretagne et l'Université de Haute Bretagne - Rennes I. Cet outil de partage grand public et d'analyse des séries est mis en ligne et offre une belle visibilité à notre Observatoire. La POPP Breizh est notre outil de partage des séries de l'OPP, toutefois, certaines fonctionnalités d'analyse attendent des résolutions techniques en 2019.

C'est l'Observatoire de l'Environnement de Bretagne qui est désormais animateur de cet outil de dimension régionale.

■ Valoriser l'Observatoire Photographique des Paysages

L'exposition «Tous azimuts», créée à l'occasion des 10 ans de l'OPP a bénéficié d'une exposition de long terme en salle du conseil municipal de Séné. Outre les participants à des réunions de travail s'y tenant, l'exposition était accessible à tous sur les horaires habituels d'ouverture de la mairie.

Tous les 5 ans depuis sa création, l'OPP est allé à la rencontre des habitants du territoire. Des expositions itinérantes ont été montées avec les moyens du Parc et ont été mises à disposition de toutes les communes qui souhaitaient accueillir les expositions. Dans la suite de cette démarche le Parc souhaite marquer les 15 ans de l'OPP en 2020 et a amorcé le programme de cet événement en 2018 (une série de rencontres et un temps fort en mars 2010).

Si un site peut accueillir à nouveau les plus beaux tirages des expositions précédentes, cet anniversaire s'annonce principalement composé d'une série de manifestations davantage pour échanger avec différents publics autour de la question de l'évolution des paysages (commentaires de séries). Le séminaire d'échange sera organisé alternant des temps destinés aux habitants qui découvrent l'OPP, aux élus et partenaires du Parc, à des temps plus techniques sur les Observatoires.

Financement
Fonctionnement

◆ **Elue référente**
Marie-Jo LE BRETON

◆ **Contact**
Morgane DALLIC

Anticiper l'évolution des paysages du Parc

Conforté par l'expérience du premier plan de paysage «Campagne des transitions» finalisé en 2017, le Parc a initié en 2018 l'élaboration collégiale d'un second plan afin d'élaborer une stratégie pour le Renouveau de la végétation arborée des rives du Golfe du Morbihan, action structurante du Schéma de Mise en Valeur de la Mer.

Ces deux projets sont lauréats des appels à projets 2015 et 2017 du ministère de la Transition Écologique et Solidaire et bénéficient à ce titre d'un accompagnement technique et financier du ministère notamment.



■ Animer le programme d'action du Plan de paysage de la Campagne des transitions

Le plan de paysage et son programme d'action ayant été restitués en décembre 2017 dans les locaux du lycée de Kerplouz, le Parc a animé un parcours paysage à Pluneret sur la thématique des améliorations possibles en termes de densification urbaine, de la qualité de vivre des habitants et usagers, ainsi que du maintien et développement de la trame verte jusqu'au cœur de bourg.

Ce parcours a réuni 13 des membres du comité de pilotage du Plan de paysage, à savoir : élus communaux, techniciens et partenaires institutionnels.

■ Elaborer le Plan de paysage « Renouveau de la végétation arborée du littoral et des îles »

A la demande de nombreux acteurs, le Parc a amorcé l'élaboration d'un nouveau plan de paysage qui devra répondre au Renouveau de la végétation arborée littorale.

Changement climatique, pression des visiteurs sur les sols des sentiers côtier, érosion et salinité, successions des modes horticoles des jardins, des rivages, fin de vie de certains ensembles boisés, déprise agricole sur le littoral, plans de gestion d'espaces naturels, ont une incidence très forte sur les paysages littoraux.

Que planter ? Où planter ? Faut-il replanter systématiquement ?

En 2017, le Parc répondait à l'appel à projet du ministère de l'Écologie afin de mener un plan de paysage co-construit avec l'ensemble des acteurs concernés. Lauréat, le Parc a également sollicité la contribution de la Région Bretagne.

Le Schéma de Mise en Valeur du Golfe du Morbihan, co-animé par le Préfet du Morbihan et le Parc, a placé cette démarche au cœur de ses actions structurantes.

En 2018, le projet a été lancé et plusieurs étapes ont jalonné l'année :

- Organisation et attribution d'un marché pour l'accompagnement d'experts
- Réunion du COPIL et du COTECH
- Diffusion d'un questionnaire à l'attention des habitants pour recueillir leur perception
- Atelier en bateau avec le COPIL
- Atelier en bateau avec le Conseil des associations du Parc (4 collègues réunis)
- Atelier-balade avec les habitants

Cette première année de travail a permis d'organiser le projet, mener les premières rencontres institutionnelles et partenariales, aller à la rencontre d'expériences similaires, recueillir les besoins et attentes des acteurs du territoire.

◆ **Elus référents**
Marie-Jo LE BRETON
Xavier-Pierre
BOULANGER

◆ **Contact**
Morgane DALLIC

Financement
Fonctionnement / Etat/
Région



Doter le territoire d'outils favorisant la qualité des paysages et sa prise en compte

En 2018, le Parc a poursuivi ses actions destinées à sensibiliser les acteurs et favoriser la qualité des paysages. Signalétique harmonisée et mise en œuvre, parcours paysage thématiques et initiation d'une démarche collégiale d'intégration paysagère et architecturale des exploitations ostréicoles ont animé un large panel de partenaires.

■ Diffuser et animer la charte signalétique du Parc

Démarrée en mars 2016, la démarche d'élaboration d'une Charte signalétique pour le Parc s'est poursuivie. La signalisation des sites et des activités constitue tout autant un besoin pour les acteurs socio-économiques qu'un enjeu pour l'image et l'attractivité du territoire.

Sans attendre sa finalisation, 2018 a vu le lancement des premiers projets de réalisation du visuel proposé par le Parc pour la signalétique interprétative. Séné a été la commune pilote pour la déclinaison de la charte sur un sentier d'interprétation du patrimoine. C'est conformément au visuel défini dans la charte signalétique que les pupitres du sentier patrimonial de la « Presqu'île de Langle » ont été créés. D'autres réalisations ont été faites sur les communes de Damgan, Plescop, l'Île d'Arz et des projets sont en cours à Saint-Philibert, Baden, Plougoumelen. Ce développement progressif par commune doit permettre de gagner en cohérence sur le territoire des communes et sur celui du Parc.

Pour terminer l'élaboration de cette charte signalétique, il reste encore à finaliser les préconisations concernant les pré-enseignes dérogatoires. Les nouvelles réglementations nationales restreignent strictement les possibilités de publicité ou « pré-enseignes » à quelques activités ayant trait aux produits du terroir. En 2018, de nombreux échanges ont eu lieu avec les professionnels concernés. Ces échanges doivent se poursuivre en 2019 afin de peut-être aboutir à projet d'harmonisation qui permettra aux produits de la ferme et aux produits ostréicoles vendus en direct de bénéficier de ces dispositifs.

En 2018, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération a lancé l'élaboration d'un Schéma directeur de la signalisation touristique. Le Parc est associé au comité de pilotage de ce projet.

■ Sensibiliser et impliquer les acteurs et les habitants à la qualité paysagère et architecturale

La sensibilisation et la coordination des membres, partenaires et habitants du Parc sont essentielles pour placer le paysage au cœur des préoccupations de l'aménagement du territoire. En 2018, ateliers de compréhension du paysage in situ et amorces d'un projet en faveur des paysages ostréicoles ont été mis en œuvre.

➤ Réaliser un guide architectural des bâtiments ostréicoles

On trouve sur le territoire du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan environ 200 entreprises conchyliques. Aujourd'hui, l'une des principales problématiques de la conchyliculture est le maintien de son potentiel de production à terre et en mer. Les chantiers existants peuvent être amenés à être restaurés, modernisés ou agrandis. En revanche, il y a relativement peu de nouveaux bâtiments à voir le jour. Si les travaux cités précédemment doivent respecter les règles d'urbanisme, l'environnement du chantier et l'intégration paysagère et architecturale sont plus rarement pris en compte.

Cette réflexion s'intègre dans le cadre de la Charte du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et la révision du Schéma de Mise en Valeur de la Mer porté par l'Etat.

◆ Elus référents

Loïc LE TRIONNAIRE
Marie-Jo LE BRETON
Luc FOUCAULT

◆ Contacts

Morgane DALLIC
Annaëlle MEZAC
Ronan PASCO

Le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud a fait part d'un besoin des ostréiculteurs, en matière d'accompagnement sur cette question, dans un objectif de qualité, d'efficience et de clarification des procédures pour les professionnels porteurs de projets de modification de leur exploitation.

Une première réunion technique a eu lieu en juin 2018 à laquelle ont participé le Parc naturel régional, le CRC Bretagne-Sud, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Morbihan (UDAP 56) et divers services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan (DDTM 56). Ce premier échange a permis de formuler les objectifs communs et de construire le cadre de cette démarche afin de répondre aux besoins des conchyliculteurs. Le Parc a été proposé par l'ensemble des partenaires pour porter ce projet.

Dans ce cadre, le Parc a déposé un dossier auprès des pays d'Auray et de Vannes et obtenu un financement FEAMP qui va lui permettre de se faire accompagner par un bureau d'étude spécialisé en architecture et paysage afin d'élaborer un guide d'accompagnement pour les professionnels.

► Organiser les Parcours paysage

3 parcours paysage ont permis d'animer les deux plans de paysage : un pour celui finalisé de la «Campagne des transitions» et deux pour celui en élaboration «Quels arbres pour les rivages du Golfe ?».

90 représentants institutionnels, politiques, techniques ou associatifs du territoire du Parc ont ainsi été réunis, d'une part autour des formes urbaines et de la densification des bourgs en développement, et d'autre part autour des enjeux de la végétation arborée littorale et d'une stratégie pour son renouveau. Ses deux derniers parcours ont été animés à l'occasion de sorties en bateau afin de bénéficier d'une vision globale. (Cf. paragraphes «Anticiper l'évolution des paysages»)

► Organiser des Balades patrimoniales

Le Parc est attentif à associer les habitants dans ses différents projets liés à l'évolution des paysages, en écho à la Convention européenne du paysage.

Dans le cadre du Plan de paysage «Quels arbres pour les rivages du Golfe ?», 21 personnes ont pu participer à une journée d'atelier de découverte des paysages littoraux et du rôle de la végétation arborée, au travers de visites sur les communes de Baden (rive de la rivière d'Auray), Arradon, Séné et Sarzeau.



◆ **Elus référents**
Loïc LE TRIONNAIRE
Marie-Jo LE BRETON

◆ **Contacts**
Morgane DALLIC
Ronan PASCO

Financement
Fonctionnement /
Europe / Région



Patrimoine culturel

Préserver et valoriser le patrimoine maritime et le lien «Terre-Mer»

■ Inventorier le patrimoine bâti maritime

En 2018, le Parc a poursuivi l'inventaire du patrimoine bâti littoral amorcé en 2017. Il a également été lauréat d'un appel à projet européen de recherche « PERICLES », acronyme traduit par « Préserver et gérer durablement le patrimoine et les paysages des régions côtières et maritimes européennes ».

➤ Poursuivre les Inventaires :

Après une phase pilote menée en 2017 sur les communes de Saint Philibert, Locmariaquer, Arradon, l'Île-d'Arz, Séné, Le Hézo, Damgan, l'inventaire du patrimoine bâti maritime a été réalisé en 2018 sur quatre communes : Saint-Gildas de Rhuys, Le Tour-du-Parc, Ambon et Auray, soit 90 km de côtes qui s'ajoutent au 210 déjà arpentées. Des fiches de recensement concernant des éléments ou des ensembles d'éléments bâtis sont consultables sur le site Internet de la Région Bretagne : <http://kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine/>. Afin de mettre en avant les particularités patrimoniales du territoire, des dossiers d'étude ont été rédigés sur plusieurs thématiques : la défense militaire des côtes ; les moulins à marée ; le patrimoine bâti ostréicole ; les marais salants, les liaisons maritimes et les passages, les patrimoines et les paysages littoraux. Les dossiers d'étude sont consultables sur le site internet de la Région Bretagne : <http://www.patrimoine.bzh/>.

Cette 2ème phase a bénéficié du soutien et de l'accompagnement de la Région Bretagne.

Actions de valorisation :

Des actions de valorisation ont été menées au cours de l'année 2018 dans chacune des communes inventoriées sous la forme de restitutions publiques de l'inventaire (Auray, Arzon, Ambon, Le Tour-du-Parc et Saint-Gildas-de-Rhuys). Une exposition photographique « Nouveau regard sur le patrimoine bâti maritime », réalisée en partenariat avec Arzon Evénements, a été installée à la Criée de Port Navalo puis sur le port du Crouesty.

Un partenariat a été proposé par le Télé gramme. Ainsi, 16 «cartes postales» présentant le patrimoine bâti maritime du Parc ont été publiées dans les éditions d'été : 2 cartes par semaine pendant 8 semaines.

Élaboration d'un guide méthodologique

Un guide méthodologique de gestion du patrimoine bâti maritime est en cours de finalisation. Débuté en 2018, ce vademecum est destiné aux porteurs de projet, pour accompagner les projets de préservation et de valorisation de ce patrimoine. Il croise les enjeux et les obligations relatives à la gestion du Domaine Public Maritime et aux différentes réglementations en vigueur sur le territoire (Natura 2000, Sites inscrits et classés, Monuments Historiques, etc.). L'objectif de ce guide est d'apporter des outils pour la mise en œuvre de projets de plusieurs niveaux d'intervention : la préservation, l'entretien, la restauration et la réhabilitation, et la valorisation. Sa finalisation est prévue pour l'année 2019.

➤ Le projet Périclès :

Ce programme de recherche-action triennal, réalisé en partenariat avec l'Université de Bretagne Occidentale, s'organise autour d'un consortium de 11 chercheurs et sites pilotes de 7 pays (France, Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni, Estonie, Grèce, Portugal). Il a pour objectif de travailler sur les patrimoines maritimes matériels et immatériels et sur leur mode de protection, de gestion et de valorisation à l'échelle européenne. Ce programme s'inscrit en lien étroit avec l'inventaire du patrimoine maritime bâti mené depuis 2016.

Une chargée d'étude Patrimoine maritime a été recrutée en novembre 2018 pour mettre en œuvre les missions suivantes :



◆ Elu référent

Luc LE TRIONNAIRE

◆ Contact

Morgane DALLIC

Financement
Région / Europe



- coordonner le projet Péricle's ;
- poursuivre l'inventaire du patrimoine maritime bâti ;
- étudier le patrimoine recensé par le biais de recherches documentaires et de témoignages ;
- finaliser le vademecum des bons usages de gestion et de valorisation de ce patrimoine maritime ;
- restituer auprès des habitants la synthèse des observations menées.

Poursuite de la démarche d'inventaire :

Suite à la volonté des élus du Bureau du Parc d'étendre la démarche à l'ensemble des communes littorales du Parc naturel régional, l'inventaire continuera en 2019. Sont retenues pour cette 3ème phase les communes de Baden, Le Bono, Plougoumelen, Pluneret et Crach.

➤ Co-réaliser une exposition photographique avec Arzon Evenements

◆ **Elu référent**
Luc LE TRIONNAIRE

Une exposition photographique « Nouveau regard sur le patrimoine bâti maritime » a été conçue et réalisée en partenariat avec Arzon événement, afin de mettre en valeur le patrimoine maritime bâti d'Arzon et plus largement du littoral du Parc.

◆ **Contact**
Morgane DALLIC

Cette exposition, qui offrait le regard artistique du photographe Émeric Jezequel, a été installée, durant un mois, à la Criée de Port Navalo.

■ Valoriser le patrimoine oral maritime

L'exposition « Mousig Bihan, chansons des gens de mer », réalisée en 2017 par le Parc et l'Office du PCI, a poursuivi sa navigation sur le territoire du Parc.

Elle avait été inaugurée lors de la Semaine du Golfe 2017 et mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat plus large avec le Conservatoire de musique de Vannes-Rhuys, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, l'OPCI et la Semaine du Golfe.

En 2018, elle a été installée à l'Auditorium des Carmes de Vannes pour la Semaine de la voix, du 18 au 25 mars, puis à la salle Grain de sel de Séné du 4 septembre au 2 octobre.

■ Valoriser le Guépard n°1 Fleur de Blé noir

Le Guépard a navigué sur le Golfe et participé à diverses régates et manifestations maritimes offrant une belle saison au bateau du Parc. L'association Voiles et Patrimoines du Golfe du Morbihan, qui en a la gestion depuis 2015, a également effectué les travaux d'entretien général du bateau.

L'opportunité d'un classement Monument Historique de la n°1 a été étudié amorçant les démarches de 2019, ainsi que les pistes d'un nouveau programme pédagogique.

■ Accompagner la création de la maison du Port à Séné

En 2018, le Parc et la commune de Séné ont travaillé ensemble sur le projet de la Maison du port et sa nature ainsi que la visibilité du Parc au sein de celle-ci.

Le Parc a notamment contribué à l'élaboration des contenus et de la stratégie du lieu en participant à 3 des 4 réunions citoyennes du « groupe projet ».

Un projet de conventionnement en site-relai est à l'étude.

**Financement
Fonctionnement**

Inventorier, préserver et valoriser le patrimoine culturel immatériel

Le Patrimoine Culturel Immatériel est très riche sur le territoire du Parc. Savoir-faire, connaissance de la nature, traditions orales et arts vivants, constitutifs de ce patrimoine selon l'UNESCO et qui font la vie du territoire et son caractère, ont bénéficié de plusieurs actions en 2018.

■ Collecter et valoriser les connaissances empiriques des professionnels de la mer

En 2018, le Parc a mené des recherches bibliographiques sur la valorisation des connaissances empiriques. Il a également contacté le CRC Bretagne Sud ainsi que le Comité des Pêches du Morbihan afin de s'assurer de leurs motivations respectives à participer à ce projet. En parallèle, le Pays d'Auray a été informé de cette démarche qui pourrait être financée en partie par les fonds européens FEAMP. Une enquête a été construite et testée auprès de 3 professionnels afin d'identifier le type de connaissances pouvant être recueillies et la manière dont ces données peuvent être analysées et valorisées. La prochaine étape consistera à renforcer les partenariats, construire la stratégie du projet et mobiliser les financements disponibles.

■ Inventorier les métiers et savoir-faire traditionnels du Golfe du Morbihan :

Pour cette année, ce sont les savoir-faire liés au bocage qui ont été inventoriés dans le cadre de l'inventaire des métiers et savoir-faire du Parc.

Le bocage est plus habituellement connu par les prismes de la qualité de l'eau et de ses aménités agronomiques.

En revanche, il est bien moins connu comme élément culturel lié à des pratiques et des savoir-faire liés à sa construction, son entretien, son usage, ses croyances et la transmission de ceux-là.

Un travail a été mené en profondeur pour la réalisation d'une fiche d'inventaire, ainsi qu'un film moyen-métrage qui valorise les témoignages d'acteurs différents (agriculteurs, enseignants, sénateur, etc.) et les gestes spécifiques liés à l'entretien, au fagotage, notamment.

Ces productions sont à retrouver sur le site Internet du Parc.



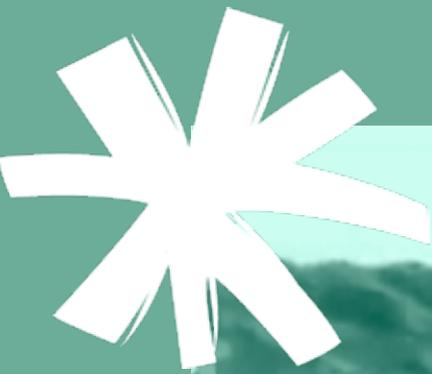
◆ Elu référent

Luc LE TRIONNAIRE

◆ Contact

Morgane DALLIC

Financement
Fonctionnement



GIZC - climat

Construire une stratégie pour tendre vers un territoire à énergie positive

■ Accompagner les porteurs d'actions TEPCV et communes qui valorisent les CEE-TEPCV

En 2018, le Parc a accompagné plusieurs communes afin qu'elles valorisent leurs travaux de rénovation allant en faveur des économies d'énergies. Il s'agit des certificats d'économies d'énergies (CEE). Ce travail a été fait en collaboration avec les équipes de GEO PLC, délégataire pour le Parc, de Morbihan Energies et de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. Il s'agit de travaux de rénovation de bâtiments publics (isolations de combles, de murs, changement de fenêtres, changement de chaudières) et d'éclairage public. Au delà des travaux menés en 2018, le Parc en tant que territoire TEPCV, poursuivra en 2019 l'aide à la rénovation de luminaires en partenariat avec Morbihan Energies.

Les deux dispositifs, CEE et TEPCV, ont permis de financer des travaux dans 3 mairies, 7 écoles et 6 autres bâtiments publics du territoire (maisons d'associations, salles communales). Ils permettront à terme le changement de plus de 1 600 luminaires, de 100 horloges astronomiques et l'installation de 10 mâts solaires.

■ Promouvoir la transition énergétique à travers des actions locales

➤ Réalisation de suivis biologiques dans le cadre de l'expérimentation d'une turbine au Moulin de Pen Castel :

Dans le cadre du projet TEPCV, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan accompagne la commune d'Arzon dans un objectif de transition énergétique.

La commune d'Arzon porte un projet d'installation d'une turbine productrice d'électricité pour réduire la dépendance énergétique du moulin de Pen Castel aux énergies fossiles et de communiquer sur les énergies renouvelables dans un but pédagogique.

Le Parc a été sollicité par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan (DDTM 56) pour réaliser un protocole expérimental, en collaboration avec l'Agence Française pour la Biodiversité sur la période d'avril à décembre 2018. Ce protocole est établi conformément aux recommandations émises lors du comité technique du 12 décembre 2017, par le représentant de la police de l'eau de la DDTM du Morbihan. Les chargés de mission du Parc accompagnent la commune d'Arzon pour réaliser ces suivis expérimentaux.

La Direction Inter Régionale de la Mer Nord Atlantique – Manche Ouest (DIRM NAMO), autorise les suivis piscicoles à des fins scientifiques, par décision N° 252/2018, en réponse à la demande préalable faite par le Parc.

Le protocole de suivi mis en œuvre vise à mieux appréhender les effets d'une turbine sur le comportement des espèces piscicoles qui fréquentent le site de Pen Castel, et leurs éventuels impacts négatifs (ex. collisions, modification du comportement). L'anguille européenne a été retenue comme espèce cible pour ce suivi, car cette espèce est classée « en danger critique d'extinction » par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) depuis 2008, l'anguille d'Europe et inscrite la même année à l'annexe II de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), dans le but de renforcer l'encadrement de l'anguille et de mettre un terme à son commerce illégal.



◆ **Elus référents**
Luc FOUCAULT
David LAPPARTIENT

◆ **Contacts**
Juliette HERRY
Ronan PASCO

Financement
Fonctionnement



Les indicateurs de suivi définis ont été validés avec les membres du comité de pilotage du projet, les services de l'Etat chargés de la police de l'eau – le service départemental de l'Agence Française pour la Biodiversité, le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, l'entreprise Guinard Energies et Morbihan Énergies. Ces indicateurs permettent de mesurer l'impact potentiel de la turbine (hydrolienne P66), installée à titre expérimental, sur la communauté piscicole.

Le protocole de suivi piscicole a été programmé d'avril à décembre 2018, et calé sur des coefficients alternant vives eaux et mortes eaux. Sont attendus :

- 18 suivis par capture filet avec enregistrement vidéo
- 3 indices d'abondance concernant l'anguille
- 4 suivis avec flottangs pour la civelle

Les résultats obtenus permettront de décider la poursuite ou l'arrêt de cette phase expérimentale sur le site de Pen Castel. Dans l'hypothèse d'un arrêt de l'expérimentation, qui sera prise par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), la procédure de démantèlement de la turbine et la remise en état du site seront réalisées dans les plus brefs délais par l'entreprise Guinard Energies.

Les conditions en 2018 n'ont pas permis de réaliser les 18 suivis attendus, la démarche sera poursuivie en 2019, afin d'atteindre un nombre de suivis suffisants permettant à l'AFB de se prononcer.

◆ **Elu référent**
Luc FOUCAULT

◆ **Contact**
Juliette HERRY
Ronan PASCO

Financement
Fonctionnement

Développer la culture de l'adaptation au changement climatique sur le territoire

■ Alimenter et diffuser l'outil d'aide à l'adaptation au changement climatique : CACTUS

Séminaire CACTUS :

Afin de clore 3 années d'accompagnement financier par l'ADEME Bretagne en faveur de la diffusion de l'outil CACTUS, le Parc a organisé un séminaire d'information et d'échanges dédié à l'adaptation au changement climatique le 15 novembre 2018 à Vannes. Cette journée avait pour objectif de mettre au cœur du débat le changement climatique et l'urgence à agir pour s'adapter pour moins subir ses effets.

Parrainée par l'ONERC (Observatoire national sur les effets du changement climatique), cette journée a été un succès et a réuni 145 participants de tous horizons, dont plusieurs partenaires du Parc, parmi lesquels les Universités de Bretagne Ouest et Sud, les Pays de Vannes et d'Auray, Auray Quiberon Terre Atlantique et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust, le Parc Naturel Régional d'Armorique, Clim'actions Bretagne Sud, la SAUR, Rizhome et Idées d'Oasis. Ce séminaire a ainsi permis de partager les constats, les interrogations au regard du changement climatique, mais aussi et surtout des solutions d'adaptation à mettre en œuvre.

Cette journée s'est déroulée en 4 temps :

1. une séquence introductive à l'adaptation avec les interventions de l'ONERC, de l'Université de Bretagne Occidentale et de la commune de Damgan ;
2. une table ronde sur les constats du changement climatique localement réunissant Emmanuel MICHAU, président du groupe de travail « Aires protégées et changement climatique » de l'UICN, Jacques MADEC 3ème adjoint chargé de la culture, embellissement, communication, information à Locmariaquer, Yvonnick GUEHENNEC éleveur bovin-lait-céréales GAEC du Golhud à Camors, Muriel CLERY mytilicultrice à Pénerf et Dominique PIRIO co-présidente de l'association Clim'actions Bretagne Sud ;
3. un forum d'initiatives afin de partager des exemples d'adaptation avec 12 stands tenus par des structures partenaires du Parc ;
4. une séquence de présentation d'initiatives d'adaptation dans différents domaines (ex : eau, ville, risques côtiers, paysages, végétation)

■ Suivre sur le long terme les évolutions du trait de côte afin de diminuer la vulnérabilité des communes littorales aux risques côtiers et à l'élévation du niveau de la mer

➤ Mettre en place des suivis de l'évolution du trait de côte

Suite au travail sur les cartes de vulnérabilité communale aux risques côtiers mené sur Arzon, la commune a sollicité le Parc et l'Université de Bretagne Sud afin de mieux comprendre le fonctionnement hydro-sédimentaire et géomorphologique des plages de Port-Navalo et de Bilgroix. L'étude dure 3 ans, de 2018 à 2020. Tandis que l'UBS réalise le suivi des mouvements de sable avec des mesures sur plage et des survols en drone, le Parc mesure l'érosion de la falaise du chemin du petit mousse, complété par un suivi photographique de la plage. Le suivi de l'évolution du trait de côte sur Ilur est réalisé tous les deux ans. Il n'a pas eu lieu en 2018 et se fera en 2019.



◆ **Elus référents**
Ronan LE DELEZIR
David LAPPARTIENT

◆ **ContactS**
Juliette HERRY
Ronan PASCO

Financement
Fonctionnement/
ADEME



➤ Structurer et alimenter l'observatoire « des risques côtiers »

L'observatoire « des risques côtiers » du Parc comprend 3 éléments principaux :

- L'observatoire photographique de l'évolution du trait de côte
- Les mesures de suivis du trait de côte à llur
- Les données SIG relatives au trait de côte

Pour les deux premiers points, les données sont recueillies tous les ans ou tous les deux ans. Concernant les couches SIG relatives au trait de côte, plusieurs couches ont été identifiées et pour certaines intégrées au SIG du Parc lors de l'élaboration des cartes de vulnérabilité communale aux risques côtiers des communes d'Arzon, Locmariaquer et Saint-Philibert. Il reste à définir, avec le géomaticien du Parc, l'organisation de toutes ces données au sein d'un observatoire « des risques côtiers et de l'évolution du trait de côte » cohérent avec l'observatoire général du Parc et l'observatoire développé au cours du projet OSIRISC+. Il sera également nécessaire de déterminer sa gestion et sa mise à jour sur le long-terme.

◆ **Elu référent**
Ronan LE DELEZIR

◆ **Contacts**
Juliette HERRY
Ronan PASCO

➤ Développer un observatoire pilote de gestion intégrée du trait de côte (projet OSIRISC +)

Le projet OSIRISC+ est porté par 4 laboratoires de l'Université de Bretagne Ouest (AMURE, GEOMER, Geosciences Ocean et LP3C) et une équipe de recherche pluridisciplinaire réunissant des géographes, des géomorphologues et des sociologues. Ce projet a pour objectif de développer un observatoire intégré du trait de côte sur 2 territoires test, la Côte des Légendes dans le Finistère et le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

Ces territoires ont été retenus au regard de leur implication dans l'AMI « gestion intégrée du trait de côte » de la DREAL Bretagne et de leurs travaux respectifs sur les risques côtiers. Pour le Parc, les communes concernées par cette expérimentation seraient les communes à la fois dans le Parc et dans AQTA et ayant une façade littorale, c'est-à-dire : Pluneret, Auray, Crac'h, Saint-Philibert et Locmariaquer.

Ce projet, financé par la DREAL Bretagne sur 3 ans, vise à expérimenter le développement d'un observatoire intégré du trait de côte sous forme de web-SIG à l'échelle d'intercommunalités. Deux actions sont prévues :

- ACTION I : développement de l'interface WEB-SIG sur les communes littorales
- ACTION II : bilan des observatoires du trait de côte et de domaines proches en Bretagne et recommandations

Dans ce projet, le Parc pourra bénéficier de l'accompagnement de scientifiques pour :

- Travailler sur l'opérationnalité d'indicateurs sur les aléas, les enjeux, la gestion et les représentations
- Travailler sur la pertinence des représentations visuelles / graphiques de la vulnérabilité
- Travailler sur des recommandations opérationnelles pour la mise en place d'un observatoire à l'usage des gestionnaires

■ Développer la culture du risque : collecte de la mémoire du risque et installation de repères de submersion marine

Au cours de l'été 2018, des repérages de terrain ont été réalisés sur les communes d'Arzon et de Baden avec l'objectif d'identifier d'éventuelles difficultés de mise en œuvre de repères de submersion sur le territoire du Parc. Ce travail a permis de soulever certains points utiles à l'élaboration de la stratégie de mise en place de ces repères par le Parc. Cette action se poursuivra en 2019 en lien étroit avec les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan, et Golfe du Morbihan Vannes

Agglomération qui porte également une action sur les repères de submersion dans son projet de Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

■ Faciliter les changements de comportements pour enclencher la transition climatique

Le Parc organise et participe à différents évènements grands publics afin de sensibiliser les habitants à l'importance d'agir dès à présent pour limiter les effets négatifs du changement climatique, qu'il s'agisse de s'adapter ou de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Cette sensibilisation passe par différents vecteurs :

- Réalisation et diffusion d'expositions sur le climat
- Présentation et diffusion de l'outil CACTUS
- Organisation et participation à des évènements grand public (soirée de la Transition «Quelles agricultures en 2050 ? » à Vannes ; Fête du Parc à Elven ; Séminaire national des SAGE à Orléans ; Climat de Fête n°3 « Alimentation et Climat » à Vannes ; Séminaire CACTUS à Vannes)
- Organisation du Concours « Golfe 2050 » à destination des habitants du Golfe
- Actions en faveur des économies d'énergies (programme CEE sur la rénovation de bâtiments et d'éclairage publics)
- Action en faveur des énergies renouvelables (TEPCV : toitures photovoltaïques, énergies marines...)
- Actions du Parc en faveur de la mobilité qui n'utilise pas de ressources fossiles (achat d'un vélo, d'une voiture et d'un bateau électrique pour le Parc)



◆ Elu référent

Ronan LE DELEZIR

◆ Contacts

Juliette HERRY

Ronan PASCO

Financement
Fonctionnement



Poursuivre l'implication du Parc dans les politiques publiques maritimes

■ Participer à la gouvernance nationale et locale de la mer

Le Parc est partie prenante active de la révision du Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) en co-animant 2 groupes de travail (biodiversité et stratégies littorales) et en participant aux trois autres (activités maritimes primaires, usages du plan d'eau et qualité des masses d'eau). Il est également très impliqué dans les instances de gouvernance du SMVM notamment le groupe des animateurs dont il est la seule structure au côté des services de l'Etat. A ce titre, le Parc a participé à la rédaction de l'état des lieux et des orientations de gestion, notamment pour les orientations du groupe stratégies littorales portant sur le changement climatique, la gestion du trait de côte, le patrimoine culturel, le paysage...

◆ **Elu référent**
Luc FOUCAULT

◆ **Contacts**
Juliette HERRY
Ronan PASCO
Monique CASSE
Thomas COSSON

■ Participer et co-animer les instances du SMVM

L'État a entamé en 2016 un processus de révision du Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Golfe du Morbihan. Le Parc est animateur aux côtés de l'ONCFS, de la DDTM du Morbihan et de la DREAL Bretagne, du groupe biodiversité du SMVM. Il est également co-animateur avec la DDTM du groupe Stratégies littorales et participe aux réunions des autres groupes : activités maritimes primaires, usages du plan d'eau et qualité des masses d'eau. Il est également très impliqué dans les instances de gouvernance du SMVM : Copil, Cotech et groupe des animateurs. Après avoir été mise en pause, la dynamique de révision du SMVM a repris en septembre 2018. Enfin un temps important a été consacré par plusieurs agents du Parc à la relecture de la partie « État initial » du futur document du SMVM.

■ Assurer la maîtrise d'ouvrage d'actions du SMVM

Dans le cadre des échanges dans les groupes de travail pour la révision du Schéma de Mise en Valeur de la Mer, la DDTM du Morbihan a sollicité le Parc pour construire un projet éligible à des financements nationaux par le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), portant sur l'actualisation des connaissances sur les habitats marins patrimoniaux dans les secteurs à conflits d'usages. Une note conceptuelle et différents entretiens avec des gestionnaires, des référents scientifiques et des prestataires privés ont été conduits par le Parc pour définir une méthodologie chiffrée permettant la réalisation de cartographies des emprises d'herbiers de zostères naines et marines ainsi que des bancs de maërl, reconductibles à pas de temps réguliers.

Financement
Fonctionnement

Mettre en œuvre le projet MarHa sur la conservation des habitats marins Natura 2000

■ Mettre en œuvre les actions préparatoires du projet Marha

➤ Participer à la méthodologie sur le diagnostic de la gouvernance dans le projet MarHa

Le Parc naturel régional est partenaire de l'action « Gouvernance » aux côtés de l'Agence Française pour la Biodiversité et d'un groupement de 5 chercheurs. L'objectif de l'action est de réaliser un diagnostic de la gouvernance maritime sur une vingtaine de sites Natura 2000 majoritairement marins en France métropolitaine afin de proposer des actions d'amélioration de cette gouvernance. Le Parc naturel régional participe afin d'amener sa vision de gestionnaire.

En complémentarité à cette action, le Parc du Golfe du Morbihan va réaliser un audit auprès des 11 Parcs naturels régionaux métropolitains sur la place des PNR dans la gouvernance maritime de leurs territoires.

L'année 2018 a permis d'aborder les éléments méthodologiques pour ces deux études avant la réalisation des entretiens auprès des partenaires concernés.

➤ Réaliser un diagnostic des activités nautiques de loisirs

Afin de poursuivre l'évaluation de la pression exercée par l'activité de pêche à pied de loisirs sur le territoire, le Parc a décidé de poursuivre le comptage des pêcheurs à pieds sur les 15 sites témoins définis durant le Life « Pêche à pied de loisirs ». Ces suivis de fréquentation, à l'origine menés plusieurs fois par mois à différents coefficients de marée, ont été réduits à un comptage par mois aux grandes marées. Ils ont pour but d'observer l'augmentation ou la diminution de la fréquentation des sites, au sein et à l'extérieur du Golfe du Morbihan, en suivant notamment les deux plus gros sites de pêche à pied sur le territoire : le site de La Falaise à Locmariaquer et la Pointe du Bil à Damgan. Ces suivis sont effectués par des agents du Parc et par des bénévoles du territoire. Corrélé à ces comptages effectués à terre avec des jumelles, un survol de la façade atlantique de Damgan à Saint-Philibert a été réalisé quand les conditions météorologiques le permettaient. Les photos aériennes seront traitées par un logiciel automatisé de comptage, dès que ce dernier sera finalisé et disponible.

■ Mettre en œuvre les actions concrètes du projet Marha

➤ Développer des actions de formations sur la préservation des habitats marins

Formation des saisonniers de l'école de voile des Glénans à l'Île-d'Arz et du personnel des Offices de tourisme :

Dans le cadre du Life Marha, le Parc a proposé aux clubs de loisirs nautiques des sessions de formation pour leurs encadrants, afin d'échanger avec eux sur les spécificités du Golfe du Morbihan. Étaient abordés la réglementation, les bonnes pratiques, les autres usagers du plan d'eau, la biodiversité et les principaux habitats du Golfe. En 2018, le personnel saisonnier de l'école des Glénans sur l'Île-d'Arz a été formé avant la saison. En outre, une session de formation à Ilur sous la forme d'un « Éductour » en septembre 2018 a permis à des bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc naturel régional » et à des agents d'Offices



◆ **Elus référents**
Xavier-Pierre
BOULANGER

◆ **Contacts**
Thomas COSSON
Anne BOULET
Ronan PASCO

**Financement
Europe /
Fonctionnement**



de tourisme du territoire d'être sensibilisés aux enjeux de biodiversité présents sur le territoire. Au total, une quinzaine d'encadrants de loisirs nautiques, 11 agents d'offices de tourisme et 6 bénéficiaires de la marque Parc ont été ainsi formés en 2018.

➤ Poursuivre le suivi de l'interaction de l'activité pêche à pied de loisir avec les herbiers de zostère naine et avec l'habitat champs de blocs

Dans le cadre du LIFE Marha, les agents du Parc ainsi que des bénévoles ont compté le nombre de pêcheurs à pied de loisirs entre avril et octobre sur les 15 sites de pêche à pied définis durant le LIFE « pêche à pied de loisirs ». Ces comptages ont été effectués une fois par mois aux grandes marées. Le dénombrement des pêcheurs à pied de loisirs dans chacun des secteurs définis a été réalisé aux jumelles par des équipes à terre. En complément, lorsque les conditions météorologiques l'ont permis, un survol de la façade atlantique, d'Ambon à Saint-Philibert, a été effectué. Les photos prises pendant ce survol permettront de connaître le nombre exact de pêcheurs à pied sur les zones de forte fréquentation où le comptage aux jumelles est difficile. Ces photos seront traitées de façon automatique par un logiciel, dont la nouvelle mouture est actuellement en développement dans le cas d'une thèse CIFRE financée par l'AFB et le Parc et réalisée au sein de la Start-Up « WipSea ».

Dans le but d'obtenir des suivis à long terme de l'interaction entre la pêche à pied de loisirs et les habitats tels que les champs de blocs et les herbiers de Zostères naines, les suivis initiés durant le Life « Pêche à pied de loisirs » ont été maintenus. Ainsi, deux suivis sur le champ de blocs de La Falaise à Locmariaquer en avril et septembre 2018, et un suivi sur l'herbier de zostères naines de Boëd à Séné en septembre 2018 ont été réalisés. Ces suivis permettent de connaître l'évolution de l'état de conservation de ces deux habitats riches en biodiversité, et entrant en interaction avec des activités de loisirs telles que la pêche à pied.

Accompagnement du suivi stationnel de l'herbier de zostère naine dans le cadre du suivi DCE :

Dans le cadre des suivis liés à la Directive cadre sur l'eau (DCE), l'IFREMER effectue en régie un suivi stationnel sur l'herbier de zostère naine sur le site de Kerlevenan, sur la commune de Sarzeau. Le suivi stationnel de l'herbier de Zostère marine est quant à lui réalisé par les équipes de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) au niveau du port d'Arradon. Dans le cadre du projet VALMER, il a été identifié la nécessité de disposer de points de suivis stationnels sur les herbiers supplémentaires, afin notamment de mieux refléter les évolutions de la qualité de l'eau au sein du Golfe. Des échanges ont eu lieu entre l'IFREMER et le Parc sur le déploiement de ces nouveaux points de suivi. Le 11 septembre 2018, le Parc a accompagné les agents d'IFREMER lors de la phase de terrain afin d'échanger sur le protocole opérationnel de suivi stationnel de l'herbier de Zostères naines.

➤ Sensibiliser les usagers des loisirs nautiques

Cette mission de sensibilisation touche principalement deux activités de loisirs présentes sur le territoire : la pêche à pied et la plaisance. Concernant la pêche à pied de loisirs, le Parc naturel régional a réédité des réglettes de pêche à pied à jour vis-à-vis de la nouvelle réglementation en vigueur et les a distribuées aux offices de tourisme, à des animateurs du territoire, aux mairies ou directement aux pêcheurs à pied lors de marées de sensibilisation. Concernant la plaisance, deux médiatrices de la mer ont été à la rencontre des plaisanciers du Golfe de juin à septembre, afin d'échanger avec eux sur les bonnes pratiques à adopter en mer et de les sensibiliser aux habitats marins présents dans le Golfe. Cette année, leur discours a été orienté sur les herbiers de zostères, espèces pouvant entrer en interaction avec les plaisanciers lorsqu'ils s'ancrent dans les différentes

◆ **Elus référents**
Xavier-Pierre
BOULANGER

◆ **Contacts**
Thomas COSSON
Anne BOULET
Ronan PASCO

criques du Golfe. En 2018, 650 bateaux ont été abordés sur le plan d'eau, induisant 2161 plaisanciers sensibilisés. Depuis 3 ans que cette mission a débuté, ce sont 1900 bateaux qui ont été abordés et 5700 plaisanciers qui ont été sensibilisés. Une action similaire est également menée par le Syndicat mixte de la Ria d'Etel et par le CPIE de Belle-île en mer sur leurs territoires respectifs, avec lesquels le Parc échange régulièrement grâce au groupe de travail « Loisirs nautiques, les bonnes pratiques ».



◆ **Elus référents**
Xavier-Pierre
BOULANGER

◆ **Contacts**
Thomas COSSON
Anne BOULET
Ronan PASCO

**Financement
Europe /
Fonctionnement**



Urbanisme

Assurer la cohérence des documents de planification

■ Assurer le suivi des PLU et PLUi

Le suivi de l'élaboration du PLUi (Plan Local de L'Urbanisme Intercommunal) de Questembert Communauté s'est poursuivi en 2018 (PLUi valant SCoT). Le Parc a donné un avis sur le projet arrêté en juin 2018.

L'accompagnement et le suivi des PLU en cours d'élaboration ou de révision a continué en 2018. Ainsi, le Parc a participé aux réunions des Personnes Publiques Associées (PPA) concernant le PLU des communes de Ambon, Baden, Elven, Le Bono, Monterblanc, Ploeren, Plougoumelen, Pluneret, Saint-Philibert, Sulniac, Surzur et Treffléan.

Lorsqu'un document est arrêté, le Parc dispose de 3 mois pour émettre un avis sur le projet. Cet avis est construit par la commission urbanisme du Parc et est validé par une délibération du bureau des élus du Parc. La commission urbanisme s'est ainsi réunie le 15 mai 2018 pour préparer les avis sur le projet de PLU arrêté de Saint-Philibert et la modification de PLU de Theix-Noyal, le 14 juin 2018 pour celui d'Ambon, de Pluneret, et pour le projet de PLUi arrêté de Questembert Communauté et le 31 août 2018 pour celui de Plougoumelen. Ces avis sont ensuite délibérés en bureau du Parc.

■ Assurer le suivi des SCoT

Le Parc a participé aux différentes réunions de l'élaboration du SCoT de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. Il a également été associé à un temps de travail sur le volet économique du SCoT d'Auray Quiberon Terre Atlantique.



◆ **Elu référent**
Luc FOUCAULT

◆ **Contact**
Annaëlle MEZAC



Financement
Fonctionnement



Animer le réseau des techniciens des EPCI sur le thème de l'aménagement du territoire

■ Poursuivre la coordination des démarches sur le potentiel foncier

Dans la continuité de la démarche engagée en 2015, qui a acté l'opportunité de mutualiser la méthodologie élaborée par Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA), pour l'identification du potentiel foncier, plusieurs réunions techniques ont eu lieu courant 2018 afin de rédiger un guide méthodologique commun entre les EPCI du Parc : Auray Quiberon Terre Atlantique, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne. Ces temps de travaux communs ont permis d'aboutir à un document stabilisé, dont quelques compléments seront encore nécessaires à réaliser en 2019, afin de finaliser le document.

◆ **Elu référent**
Luc FOUCAULT

◆ **Contact**
Annaëlle MEZAC

Sensibiliser à la qualité des nouvelles formes urbaines

La Fédération des parcs naturels régionaux, en partenariat avec les ministères de la Culture, de la Transition écologique et solidaire, de la Cohésion des Territoires (DGALN et CGET) a lancé un appel à candidature pour les « Ateliers hors les murs ». Ces ateliers consistent à mobiliser des équipes d'étudiants en Master 1 ou 2, de disciplines différentes (architecture, biodiversité, paysage, urbanisme, agronomie, économie, en développement local, énergie, sociologie) pour élaborer avec les acteurs locaux un projet sur le thème de la revitalisation d'une commune et de son bassin de vie en lien avec son territoire.

En 2018, le Parc a accompagné la commune de Plougoumelen en vue d'un projet autour du thème de la revitalisation de centre-bourg. Malgré les démarches engagées, ce projet n'a pas vu le jour, faute d'universités partenaires.

Financement
Fonctionnement



Activité économique



Développer l'ancrage territorial

■ Développer la marque Valeurs Parc naturel Régional

Véritable levier pour l'économie locale, les acteurs du territoire engagés dans les valeurs du développement durable plébiscitent cette marque et les candidatures sont arrivées spontanément tout au long de l'année. Pour mémoire, la marque Valeurs Parc est une marque nationale, propriété du Ministère de la Transition Écologique et délivrée uniquement dans les Parcs Naturels Régionaux.

La marque Valeurs Parc récompense les acteurs soucieux du respect de l'environnement, ancrés et ambassadeurs de leur territoire, contribuant à son dynamisme et sensibles de la dimension humaine de leur activité.

En 2018, le PNR compte 31 structures ou acteurs Valeurs Parc parmi lesquels :

- 9 hébergeurs touristiques
- 18 visites et balades accompagnées
- 4 pêcheurs à pied de palourdes

En 2018, 7 nouveaux acteurs du territoire sont entrés dans le réseau : Aurélie Dethy pour les Ateliers Sauvages à Vannes, Patricia Parot pour La Calèche Sinagote à Séné, Eric Nevo pour le Corbeau des Mers à Vannes, l'éco-lieu équestre Terre d'Illich à Plescop, les chambres d'hôtes Val de Brangon à Baden, les gîtes Ty Pen Zen au Bono, et le gîte Ar Radennec à Sarzeau.

Suite à l'expérimentation du marquage de la palourde courant 2018, une réunion bilan a été organisée avec les pêcheurs, les retours sont globalement positifs, avec un prix de vente au kilo largement plus intéressant par rapport à celui de palourdes non-marquées. En parallèle, des ajustements doivent être faits sur le référentiel. Ainsi, de nouveaux pêcheurs pourraient intégrer prochainement le réseau Valeurs Parc.

Le Parc s'est très largement impliqué dans la refondation de la marque menée par la Fédération. Par ailleurs, le Président de la commission "Marque Parc et valorisation économique" du Parc siège à la commission nationale Marque Parc de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux. Cette commission nationale a vocation à piloter la stratégie de la marque et à valider les dossiers de demande de marquage des Parcs.

De nouvelles catégories de marquage sont à l'étude, les grilles nationales sont soumises chaque fois à des groupes de travail de professionnels en local pour valider/compléter collégialement les critères. Ainsi, les premiers restaurants vont très prochainement entrer dans le dispositif et d'autres activités sont actuellement à l'étude : l'ostréiculture, les produits agricoles et les campings notamment.

Plusieurs événements de mise en valeur ont été organisés par le Parc autour de Valeurs Parc cette année :

Le samedi 15 septembre, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a organisé, en partenariat avec les communes de Pluneret et Le Bono, le Grand Pique-Nique du Parc. C'est la commune du Bono qui a accueilli cette manifestation pour le PNR, manifestation qui s'est inscrite également dans le cadre des Journées du Patrimoine et des 50 ans du GR® 34. Au programme de cette journée, des balades guidées et des dégustations gratuites de palourdes et de cidre ont été prévues pour les visiteurs.

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a également accueilli cette année le séminaire national de la Fédération des Parcs naturels régionaux du 15 au 19 octobre au Domaine de Bilhervé sur l'Île-d'Arz. 41 des 53 Parcs étaient présents pour échanger sur les thématiques transversales communes en lien avec la Marque Valeurs Parc et en lien avec le tourisme totalisant une centaine de participants au plus fort. Cet événement

◆ **Elu référent**
Luc FOUCAULT

◆ **Contact**
Julia THIBAUT

a été l'occasion de faire rayonner le Golfe de Morbihan au niveau national et de mettre en lumière les actions menées par le Parc. De nombreux partenaires ont été invités pour l'occasion à participer aux échanges. L'occasion de faire un point sur la marque Valeurs Parcs et réfléchir à ses leviers de développement ; pour le tourisme celle de faire un point sur les pratiques touristiques dans les Parcs.

■ Développer le label « Entreprises Ecoresponsable »

Le travail partenarial initié en 2016 avec VIPE - Agence de développement et technopole de Vannes, s'est poursuivi en 2018 ayant pour objectif de déployer un « label » pour les entreprises attachées au territoire et qui portent les valeurs du Parc mais ne pouvant bénéficier de la marque.

Une nouvelle rencontre avec VIPE a eu lieu en juin dernier. Il s'avère que peu d'entreprises se révèlent intéressées pour participer aux audits-test sur la grille précédemment conçue, cette action étant en concurrence avec des offres équivalentes, proposées par la CCI notamment.

En cas de poursuite de cette action, la Chambre de Commerce du Morbihan devra être consultée et partie prenante du projet.



◆ **Elu référent**
Luc FOUCAULT

◆ **Contact**
Julia THIBAUT

Financement
Fonctionnement



Accompagner le tourisme durable sur le territoire du Parc

■ Valoriser et mettre en tourisme le patrimoine naturel et culturel

➤ Création de sites relais du Parc dans les offices de tourisme du territoire et auprès de sites ambassadeurs

Afin d'être davantage connu et reconnu du public, d'accroître la visibilité, de promouvoir les actions et de renforcer les partenariats du Parc naturel régional, des conventions « sites-relais » ont été signées en juin dernier avec les 3 offices de tourisme situés sur le territoire : Golfe du Morbihan Vannes Tourisme, Baie de Quiberon La Sublime, Damgan - La Roche Bernard Tourisme. En tant qu'ambassadeurs du Parc naturel régional, les Offices de Tourisme communiquent sur son rôle au sein du territoire. Une signalétique les matérialise en tant que porte d'entrée du Parc naturel régional.

Ce partenariat se matérialise dans les Offices de Tourisme par :

- un nouveau site internet du Parc grand public dédié au patrimoine naturel et culturel accessible sur l'une des tablettes numériques à disposition du public accueilli : www.decouvrirlegolfedumorbihan.bzh
- une signalétique indiquant la présence d'information Parc (flammes ou vitrophanies avec le logo)
- une formation des équipes des offices de tourisme à travers des sorties organisées par le Parc (éductours) afin de faire connaître le Parc et ses missions
- une présentation du Parc via le guide des saisonniers

Dans la continuité de ce partenariat, d'autres structures ont d'ores et déjà fait part de leur souhait de devenir sites-relais du Parc. Les critères pour devenir site-relais du Parc ont été précisés en bureau en octobre 2018.

➤ Participation à la création de produits touristiques et à la promotion du tourisme de nature comme le tourisme ornithologique

Le tourisme ornithologique constitue un marché de niche en développement sur lequel un certain nombre de territoires en France et en Europe se positionnent. Le Golfe du Morbihan est l'un des sites majeurs en France pour l'observation des oiseaux. Par ailleurs, le tourisme ornithologique présente l'intérêt d'être un tourisme hors saison et s'adressant à une clientèle aisée provenant d'Europe du Nord (clientèle peu présente sur notre territoire).

Dans le cadre d'un partenariat avec les Offices de tourisme du territoire et les gestionnaires de site, le Parc a mené plusieurs actions pour promouvoir le tourisme ornithologique :

- la labellisation « expérience bretonne » par le Comité Régional du Tourisme de Bretagne des sorties ornithologiques proposées par le Parc,
- la réédition d'un livret en français et en anglais à destination de la clientèle britannique et d'Europe du Nord sur les lieux d'observation des oiseaux dans le Parc,
- la troisième participation au Birdfair en Angleterre (Salon mondial du tourisme ornithologique). Stand partagé avec 8 autres Parcs.
- l'animation du blog présentant les actualités ornithologiques du Parc. <https://pnrgolfedumorbihanactivitornithologiques.wordpress.com/>

En parallèle, un projet de coopération LEADER est également en construction entre 9

◆ **Elus référents**
Luc FOUCAULT
Luc LE TRIONNAIRE

◆ **Contact**
Julia THIBAUT

PNR français pour mener une étude marketing conjointe sur le tourisme ornithologique de façon à mieux adapter nos offres par la suite. Les principaux atouts de ce segment de marché résident dans la saisonnalité et les lieux de pratique, ce tourisme permet d'étendre les ailes de saison (printemps-automne), aussi bien en littoral que dans les terres.

Un projet de séjour touristique ornithologique packagé inter-parcs (guide-hébergement-restauration-transport) est en cours de construction en partenariat avec le PNR de Brière, l'Office de Tourisme La Baule-Presqu'île Guérandaise et Golfe du Morbihan Vannes Tourisme sur le format 5 jours / 4 nuits (2,5 jours dans le PNR du Golfe du Morbihan, 2,5 jour dans le PNR de Brière). Deux circuits sont envisagés : printemps et automne. En 2018, plusieurs réunions de travail ont été organisées en ce sens.



■ Former les professionnels du tourisme à une meilleure connaissance du territoire et à l'acquisition de bonnes pratiques

➤ Création de sessions d'information/formation pour les marqués Parc et les autres professionnels du tourisme

Les bénéficiaires de la marque ainsi que les offices de tourisme du territoire sont des ambassadeurs du Parc. Pour mieux connaître les missions du PNR et animer ce réseau, le PNR les convie à des sorties terrain dénommées éductours pour découvrir le Parc en action. 2 sorties ont été proposées cette année : une sortie à Ilur avec une sensibilisation à la pratique de la pêche à pied en septembre et une sortie ornithologique aux Marais de Lasné suivie d'un déjeuner à la chambre d'hôtes A Fleur de Mer à St Armel en novembre. Ces sorties affichaient complet avec une vingtaine de participants à chaque fois.

Fort de ce succès, davantage de rendez-vous seront proposés par le Parc en 2019 répondant aux demandes émanant du réseau qui a été sondé en fin d'année : petit-déjeuner thématiques, sorties patrimoine découverte du patrimoine bâti maritime, atelier sur le jardinage écologique, bonnes pratiques de pêche à pied...

En parallèle des éductours et en lien avec les sites-relais du Parc, des documents ont été mis à disposition de ce public pour présenter le Parc et ses missions : le brief synthétique « C'est quoi le Parc ? » et le guide des saisonniers.

◆ **Elus référents**
Luc FOUCAULT
Luc LE TRIONNAIRE

◆ **Contact**
Julia THIBAUT

Financement
Fonctionnement



Accompagner la transition agricole vers l'agro-écologie

L'ensemble des actions prévues en 2018 pour ce projet a été poursuivi.

Concernant l'objectif de mise en synergie des réseaux des partenaires agricoles, un travail politique et technique relationnel a été bien entamé.

Avec la Chambre d'agriculture du Morbihan, le Parc a initié depuis quelques années une collaboration pour les actions MAEC et le concours général agricole des Pratiques Agro-écologique-prairie et parcours. Une convention d'objectifs et de partenariat d'actions est en cours d'élaboration.

Durant l'année 2018, le Parc a travaillé à l'élaboration d'une convention d'objectifs pour établir un partenariat d'actions avec le Groupement des Agricultures Biologiques du Morbihan suite à leur demande d'intégration du collège de socio-professionnels du Parc.

◆ **Elu référent**
Luc FOUCAULT

◆ **Contact**
Sophie GIRAUD

■ Accompagner les agriculteurs vers des systèmes autonomes

➤ Accompagner les agriculteurs ayant contractualisé pendant 5 ans des MAEC pour une pérennité de leur changement

Pour la période 2015-2017, le Parc est opérateur local pour la mise en œuvre d'un PAEC (Programme Agri-Environnemental et Climatique) concernant l'ensemble de son territoire.

En décembre 2017, la Région Bretagne a informé, lors d'une réunion à l'ensemble des porteurs de PAEC, la consommation de la quasi totalité de l'enveloppe budgétaire allouée au MAEC. Une carte des taux de contractualisation montre un taux de contractualisation supérieur à 20% de la SAU sur plus de la moitié du Parc et ce sans animation dédiée à la mise en œuvre des MAEC. Au regard de ces informations, le Parc n'a pas demandé de prorogation. Néanmoins, après décision à l'échelle régionale, ont été maintenues en sus des mesures nationales, les MAEC systèmes, les MAEC enjeu eau (herbe, zones humides, bocage et phyto sur étang de Noyal).

Par ailleurs, le parc a répondu à des demandes au cas par cas lors de l'instruction de dossier en DDTM.

➤ Poursuivre le concours général agricole des Pratiques Agro-écologiques - Prairies et Parcours et animer un réseau d'agriculteurs pour favoriser les échanges, partager la connaissance et les expériences

Le Parc a co-organisé avec la Chambre d'Agriculture du Morbihan le concours des prairies fleuries. Il s'agissait de la troisième édition pour notre territoire.

Le concours était ouvert aux exploitations d'élevage (minimum 8 Unités de Gros Bétail) en activité situées dans les communes classées et associées du Parc. Les parcelles engagées doivent être considérées comme des surfaces agricoles utiles et participer au fonctionnement fourrager des exploitations. Les parcelles à présenter au concours sont des prairies de fauche ou des pâturages non semés, riches en espèces.

Le concours récompense par un prix d'excellence agri-écologique, dans chaque catégorie (prairies fauchées/prairies fauchées et pâturées/pâturages), les exploitations dont les prairies riches en espèces présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique.

Le jury local regroupe des compétences dans les 3 domaines : agronomie - fourrage ,

botanique - écologie, apiculture - faune sauvage. Le jury 2018 présidé par Jean-Louis Le Normand agriculteur de Sulniac à la retraite a mobilisé cette année un ingénieur agronome de la Chambre d'agriculture, un agriculteur de Lanouée en tant que Botaniste, un apiculteur et un chargé de mission du Parc pour la faune sauvage. Les membres du jury sont bénévoles.

5 parcelles ont été candidates dans la catégorie "Fauche et pâturage". Le jury s'est réuni le 16 mai 2018 pour évaluer sur site les parcelles des candidats.

La remise du prix s'est déroulée lors de la fête du Parc. Le lauréat du concours est le GAEC de l'Epi d'or à Sarzeau en élevage viande en agriculture biodynamie certifié agriculture biologique, Demeter pour une parcelle en prairie humide de 0,8 Ha et engagée en MAE Bio.



■ Poursuivre le projet UTILBIOMAS : pour une amélioration agronomique des sols littoraux

Lauréats d'un appel à projet lancé par la Région Bretagne, le Parc et ses partenaires, l'association régionale AILE (association initiatives énergie environnement) et la Chambre d'agriculture de Bretagne ont entamé en 2017 une réflexion avec les partenaires du territoire : agriculteurs, EPCI, DIR Ouest... pour répondre à la problématique de la perte de la valeur agronomique des sols littoraux. L'objectif de cette démarche est d'identifier des types d'amendements issus de la biomasse végétale du territoire, les matières organiques d'origine animale n'étant pas autorisées pour amender les sols agricoles dans la bande proche du littoral.

L'animation de ce projet s'est organisée autour d'un groupe opérationnel composé des agriculteurs intéressés par la démarche, des EPCI, de la DIRO, du Comité régional de conchyliculture, la DREAL. Le groupe opérationnel s'est réuni une dernière fois en février 2018 et a validé la poursuite du projet et la recherche de financement associé. Le Parc, la chambre d'agriculture de Bretagne et l'association AILE ont finalisé le rapport sur les actions menées et les perspectives.

Et la fin de l'année 2018 a été consacrée à la recherche de financement. Le Parc et l'association AILE ont répondu à un appel à manifestation d'intérêt de l'Agence Française de la Biodiversité pour recruter des sites démonstrateurs dans le cadre d'un dépôt de candidature sur un Life Intégré. L'objet du life intégré porte sur les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique.

■ Impulser une approche prospective des systèmes alimentaires pour conforter l'agriculture du territoire

2 actions cette année :

Afin d'impulser sur le territoire une réflexion pour une mise en prospective à la fois de l'alimentation, l'eau, le changement climatique et l'agriculture vers un système alimentaire territorialisé, le Parc a organisé une soirée de la transition pour débattre sur le contenu de notre assiette en 2050, la conférence-débat était intitulée « quelles agricultures en 2050 ? ». Le débat entre les participants de la table ronde et du public s'est appuyé sur la présentation du scénario Afterres 2050 présenté par Philippe Pointereau directeur adjoint de SOLAGRO. La table ronde était composée de Luc Foucault, Olivier ALLAIN vice-président chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire, Jean-Yves Couedel agriculteur céréalier en agriculture biologique sur Sarzeau.

Elaboré par des Ingénieurs agronomes, des économistes, des organismes de recherche et des agriculteurs, le scénario Afterres 2050 apporte des réponses concrètes à la question posée sur quelles agricultures en 2050. Depuis 2011, le scénario a été testé sur

◆ **Elu référent**
Luc FOUCAULT

◆ **Contact**
Sophie GIRAUD

Financement
Fonctionnement/
Région/Europe



4 régions françaises et a apporté la preuve de sa pertinence sous deux conditions :

- un engagement majeur des agriculteurs vers l'agroécologie,
- un changement de nos habitudes alimentaires.

Cette soirée de la transition s'est déroulée au Palais des arts et des congrès de Vannes et a rassemblé 150 participants.

En parallèle, le parc a participé à l'élaboration et à l'animation de Climat de fête le 5 et 6 octobre porté par l'association Clim' Actions Bretagne Sud. Climat de fête est une animation sur deux jours sur les enjeux du climat le thème cette année portait sur alimentation & climat. Le parc a collaboré à la journée du 5 octobre destinée plutôt aux professionnels et aux collectivités et organisée autour de conférences et d'ateliers participatifs. Le Parc avec l'IUFN (International Urban Food Network) ont co-animé l'atelier portant sur :

- Stratégie Alimentation Territoriale, vision opérationnelle d'un SAT en mode gestion de projet
- Quelle ambition avez-vous à l'horizon 2050 pour le territoire du Morbihan sur la thématique Alimentation-Climat ?

◆ **Elu référent**
Luc FOUCAULT

◆ **Contact**
Sophie GIRAUD

**Financement
Fonctionnement**



Ecole du Parc



Déployer l'Ecole du Parc autour des « défis du Parc » à relever

■ Elaborer le programme pédagogique du Parc à l'attention des scolaires

Trois programmes ont été développés : les Aires marines éducatives (cf action ci-dessous), Watty à l'école et le projet «les oiseaux de notre commune au centre du monde».

Watty à l'école a été créé par une entreprise de l'économie sociale et solidaire, ECO CO2. Le Parc a assuré l'information auprès des communes et le recensement des écoles. Les animations seront assurées à partir de 2019 par l'association Clim'actions Bretagne Sud. 6 interventions sont proposées par classe, dont 2 directement effectuées par les animateurs. Au 31 décembre 2018, 8 communes (Plougoumelen, Arradon, Le Bono, Séné, Île-d'Arz, Vannes, Ambon, Sainte-Anne-d'Auray) 14 écoles et 22 classes étaient inscrites, soit environ 500 enfants. Ce programme fera l'objet de la signature d'une convention entre le Parc, Eco CO2 et Clim'actions Bretagne Sud le 21 janvier 2019.

Plusieurs rencontres avec les enseignants de deux écoles de Theix-Noyal et St Armel avaient permis de préparer un projet pédagogique « les oiseaux de notre commune au centre du monde ». De novembre à juin 2018, 7 animations se sont succédées dans chaque école. Une première série de 3 animations a permis de mieux connaître une dizaine d'espèces d'oiseaux hivernants issus de divers zones géographiques nordiques. La même série d'animations a eu lieu au printemps à propos des oiseaux rentrés de multiples pays africains ou du Sud de l'Europe. Sur une mappe monde géante de leur création, les enfants ont retracé, le parcours d'une douzaine d'espèces rejoignant leur commune, en hiver comme en été. Ces travaux très aboutis ont été présentés par les élèves lors des conseils municipaux du mois de juin.

Plus largement, de nombreux échanges ont été effectués avec le Réseau Education au Développement Durable de l'Éducation nationale. Une réunion de ce réseau dans les locaux du Parc, suivie d'une sortie-découverte sur le thème du patrimoine maritime bâti d'Arradon, ont permis de renforcer les liens et d'élaborer des stratégies de coopérations avec les conseillers pédagogiques du territoire.

■ Mettre en œuvre les Aires marines éducatives

En 2018, 6 écoles ont rejoint l'Île-d'Arz qui avait été pionnière en 2017. Ces écoles sont situées sur les communes de d'Arzon, Crac'h, Locmariaquer, Saint-Philibert, Plougoumelen et Pluneret.

Le parc a joué un rôle de coordination en assurant l'animation de la première séance de chaque AME et en participant aux réunions du réseau organisées par l'Agence Française pour la Biodiversité et l'Éducation nationale. Hormis l'AME de l'Île-d'Arz, animée complètement par le PNR, les autres ont pour référent différentes structures comme une marquée Parc (Anne Jacob), des associations comme le Riem ou encore la Réserve naturelle de Séné.

Sur l'Île-d'Arz, les enfants ont mis en place deux panneaux sur lesquels ils se mettent en situation pour montrer des « bons gestes » à faire et des « mauvais gestes » à ne pas tenir pour préserver le littoral. Grâce à ce travail, l'école de l'île a officiellement été labellisée par l'Agence Française pour la Biodiversité. Les panneaux ont été inaugurés en présence du Président du PNR, de la Maire de l'île, de nombreux élus, de représentants d'autres AME, de l'Éducation nationale et bien-sûr des enfants. A l'issue de l'inauguration, une vidéo présentant l'AME a été projetée à l'attention des élus, des enfants et de leurs parents.

◆ Elus référents

Anne GALLO
David LAPPARTIENT

◆ Contact

Fabrice JAULIN

A partir de l'expérience de l'AME de l'Île-d'Arz, le Parc a élaboré un document de synthèse qui est à la fois un retour d'expérience et un guide méthodologique pour les autres AME. Il a été distribué à tout le réseau et reste consultable et téléchargeable sur le site Internet du Parc.

■ Co-construire le programme de formation des élus, techniciens, socioprofessionnels et associations avec les partenaires

Cette action a été assez diffuse en 2018. De nombreuses informations ont été adressées aux DGS et chargées de communication des communes mais elles n'ont pas fait l'objet d'un programme de formation à proprement parlé. Le parc a également été sollicité pour participer à la rédaction d'articles au sein de plusieurs journaux municipaux (Ploeren, St-Philibert...).



■ Poursuivre et développer les actions de sensibilisation auprès du grand public

➤ Organiser l'offre des animations ornithologiques

Une trentaine de sorties, balades à la découverte des oiseaux ont été organisées entre avril à novembre. Ces animations d'environ 3 heures se sont organisées par le biais de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Plusieurs soirées conférence-diaporama ont aussi été réalisées, ces soirées très thématiques ont enchantées le public parfois très nombreux, (Nuit de la chouette à Plougoumelen, environ 100 personnes)

➤ Organiser des soirées thématiques

Une soirée de la transition, consacrée au scénario Afterres 2050, a permis de toucher 150 personnes sur le thème de l'agroécologie.

Deux interventions grand public ont également été proposées, une sur l'opération Golfe propre, une autre sur une présentation du Parc et de ses actions à destination de touristes du Jura en visite dans le Golfe.

◆ **Elus référents**
Anne GALLO
David LAPPARTIENT

◆ **Contact**
Fabrice JAULIN

Financement
Fonctionnement



Impliquer les habitants dans les projets conduits par le Parc

■ Développer les sciences participatives

Cette action s'est notamment concrétisée avec la mise en place du projet CoCliServ, consacré à la prise en compte du changement climatique par les citoyens. Des chercheurs de l'université de Saint-Quentin en Yvelines sont venus rencontrer des acteurs locaux afin de connaître leur vision du réchauffement climatique. Le Concours « Golfe 2050 » a intégré cette démarche, CoCliServ ayant la volonté de confier ces perceptions sur le climat à un ou plusieurs artistes. A partir des témoignages de terrain et des sujets proposés par le concours Golfe 2050, les artistes proposeront la création d'œuvres illustrant le dérèglement. Cette approche sensible a pour objectif d'élargir la prise de conscience sur les problèmes climatiques au-delà des seules approches scientifiques et factuelles.

Au-delà, le Parc a encouragé le bénévolat, recensé les candidats et les a répartis sur différentes actions, notamment pour les atlas de la biodiversité communale et le suivi de l'hydrolienne de Pen Castel.

◆ **Elue référente**
Anne GALLO

◆ **Contact**
Fabrice JAULIN

Financement
Fonctionnement

Organiser et animer les Conseils du Parc

■ Suivre et faire vivre le conseil des associations

Au 31 décembre 2018, le Conseil compte 39 associations, 11 dans le collège Culture et patrimoine (11 maxi), 9 au sein du collège éducation (9 maxi), 12 dans le collège environnement (12 maxi) et 7 dans le collège Sports et loisirs de plein air et Nautisme (8 maxi).

Deux associations ont fait leur entrée en 2018 : La Ligue de protection des Oiseaux et le Riem (Réseau des éco-explorateurs de la mer). Une association a demandé à entrer, l'Asphodèle badennoise. Trois associations ont demandé à quitter le Conseil :

- La SHPA (Société Horticole du Pays d'Auray)
- Un vieux grément pour Damgan
- Avis d'éclaircie, la télé d'ici .

En 2018, le Conseil s'est réuni 4 fois et le Bureau 2 fois.

Au-delà des réunions, le Conseil a organisé un Forum grand public, « A la rencontre des associations du Conseil » et un groupe interne a élaboré un « Guide du randonneur sur les sentiers du littoral ». Tiré à 3000 exemplaires, il a été diffusé lors de la Fête du Parc le 9 juin ainsi que dans les offices de tourisme du territoire. Il figure aussi sur le site Internet de la Semaine du Golfe 2019.

En décembre 2018, le Bureau du Conseil des associations a proposé que se tienne en janvier 2019 une plénière qui permettra aux associations de travailler par collèges avec l'objectif de faire des propositions aux élus du parc pour les prochaines années. Cette réunion sera aussi l'occasion d'actualiser le règlement de fonctionnement afin que des associations peu ou pas présentes quittent le Conseil, autorisant ainsi l'entrée de nouvelles associations.

■ Créer et animer le Conseil des jeunes

Les élus ont souhaité qu'en plus du Conseil scientifique et du Conseil des associations, un Conseil des jeunes soit instauré à l'échelle des lycées. Un recensement des lycées et une préfiguration avec le lycée Benjamin Franklin d'Auray ont été établis. Deux classes de terminales ES se sont déplacées sur le site de la Plage de la Falaise, à Locmariaquer. Répartis en 4 groupes « d'experts » - économie, social, environnement et politique – ils ont observé la zone et doivent faire des propositions d'aménagements ou de protection qui seront ensuite débattus au lycée, à partir de jeux de rôles. Des contacts ont également été pris avec les services en charge du Conseil municipal des jeunes de la Région Bretagne.

■ Animer le Conseil scientifique du Parc

Composé de 34 chercheurs et universitaires, il s'est réuni 1 fois en novembre. Ses travaux ont principalement consisté en :

- La rédaction de 3 notes scientifiques
- L'élaboration d'un avis sur la méthode de concertation de l'avant-projet des hydroliennes du Golfe à la demande du Parc.

Début 2019, 2 notes scientifiques complémentaires ont été ajoutées aux 3 publiées en 2018. Les 5 notes ont été rassemblées en un premier « Cahier scientifique du Parc », distribué lors de la Conférence annuelle du Parc tenue le 4 avril dernier et téléchargeable sur notre site Internet.



◆ Elu référent

David LAPPARTIENT

◆ Contact

Fabrice JAULIN
Ronan PASCO
Monique CASSE

Composition du conseil scientifique

Bertrand Perrin (UBS), Aude Ernout (U de Rennes 1), Sébastien GALLET (UBO), Jacques Hauray (Agrocampus-Ouest), Gérard Gruau (U de Rennes 1), Anne Jaffrezic (INRA/Agrocampus-Ouest), Michèle Gourmelon (IFREMER), David Menier (UBS), Catherine Meur Ferec (UBO), Laurent Labeyrie (UBS), Philippe Mérot (INRA/Agrocampus-Ouest), Hervé Le Bris (Agrocampus-Ouest), Ingrid Peuziat (UBO), Philippe Clergeau (MNHN), Jacques Baudry (INRA), Bénédicte Roche (INRA), Laurence Le Du-Blayo (U de Rennes 2), Célia Debre (UBS), Alexandra Langlais (U de Rennes 1), Nicolas Boillet (UBO), Jean-Eudes Beuret (Agrocampus-Ouest), Denis Bailly (UBO), Alix Cosquer (UBO), Céline Piquée (U de Rennes 2), Julie Léonard (U d'Amiens), Maogan Chaigneau-Normand (U de Rennes 2), Serge Cassen (U de Nantes), Hugues Bousard (INRA), Touria Bajjouk (IFREMER), Sébastien Lefèvre (UBS), Frédéric Bioret (UBO), Philippe Maes (UBS)

Composition du conseil des associations

Association Les Amis du Sinagot, Les Amis de Vannes, La Maison Forte et le patrimoine de Rhuys, Vieilles Voiles de Rhuys, Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Auray, Un vieux Grément pour Damgan, Arts et Patrimoine, Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan, Amis du Moulin de Tréguern, Petra Neue, Association Culturelle de Sauvegarde et Mise en Valeur du Patrimoine Arzonnais, Les Petits débrouillards Bretagne, Club astronomique de Rhuys, Algues aux rythmes, Société d'Horticulture du Pays d'Auray, BICYRHUYS, Avis d'éclaircies - Télé d'ici, RIEM, Jeune Chambre économique de Vannes et sa région, Association des Amis du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, Bretagne Vivante, Eaux et Rivières de Bretagne, FDAAPPMA, Fédération Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage, Fédération des associations de protection de l'Environnement du Golfe du Morbihan, GRETA Bretagne, Ligue de Protection des Oiseaux, Les Amis des chemins de ronde, Les Amis du Golfe du Morbihan, Clim'actions Bretagne Sud, Comité Départemental du Tourisme Équestre, Canoë Kayak Club de Vannes, UNAN 56, Ultra marin-raïd du Golfe du Morbihan, École de voile Océane, FFRandonnée du Morbihan, Le Promeneur de Rhuys, Groupe Mammalogique Breton, Association de Chasse Maritime du Morbihan.

Financement
Fonctionnement



Gérer et valoriser Ilur, vitrine du Parc et laboratoire du développement durable

Le Parc gère l'île d'Ilur depuis fin 2008 suite à son acquisition par le Conservatoire du Littoral. L'île est à la fois un site naturel protégé, géré de manière écologique et suivi scientifiquement (côté terre et littoral), faisant l'objet d'accueil de publics en particulier au cœur d'un hameau historique en cours de réhabilitation exemplaire. A travers ces différents volets, le projet Ilur constitue un observatoire et un laboratoire du développement durable et de l'environnement du Golfe pour le Parc, et un lieu d'éducation et d'échanges important avec de nombreux publics et acteurs du territoire, notamment liés à l'usage du plan d'eau, aux espaces naturels et aux îles. A ce titre, le projet constitue une vitrine vivante particulièrement exposée du Parc à travers un panel d'actions conduites largement représentatif de nombreuses orientations d'action du Parc : école du Parc, patrimoine naturel et culturel, mer et littoral, agriculture, paysages, ressource en eau, changement climatique et transition écologique, écotourisme, usages...

◆ **Elu référent**
David LAPPARTIENT

◆ **Contact**
Vincent CHAPUIS

■ Poursuivre et renforcer la gestion écologique exemplaire du site

Un entretien particulier (tontes, tailles, entretien des murets, stabilisation d'une ruine...) est apporté autour du village, lieu le plus fréquenté de l'île après ses plages. Le Parc gère environ 25 hectares de prairies, notamment les espaces colonisés par la fougère aigle en passant un brise fougère en fin de printemps qui épuise la plante. Un broyage est effectué en fin de saison estivale sur le reste des prairies. Un troupeau ovin reproducteur de race rustique locale Landes de Bretagne est élevé sur site en plein air intégral pour maintenir ces espaces ouverts (26 brebis, 33 agneaux nés en 2018). Les zones boisées, embroussaillées et en friches de l'île font l'objet de coupes d'entretien spécifiques et d'un travail d'ouverture progressif auquel contribuent les brebis. Sur la bordure littorale, une attention est portée aux petites lagunes saumâtres (fonctionnement des étiers, évolution de la végétation), aux dunes (espèces envahissantes), aux estrans (nettoyage des macrodéchets) et aux colonies d'oiseaux marins (mise en défens et surveillance). Comme chaque année, la lutte contre les espèces invasives (exotiques) terrestres est conduite : Baccharis, Jussie, Ailanthé, Datura, Frelon asiatique et rongeurs dans une moindre mesure (Ragondin, Rat surmulot).

■ Poursuivre l'amélioration des connaissances et les suivis scientifiques

De nombreux inventaires ou suivis scientifiques sont mis en œuvre depuis 2009 (avec une démultiplication thématique ces dernières années) pour affiner les connaissances sur le site et son fonctionnement dans le contexte de sa gestion et du territoire ("mini-observatoire" du Golfe), sur de nombreuses thématiques : faune, flore et habitats terrestres et littoraux, milieu physique. Ces différents travaux sont réalisés annuellement ou ponctuellement, en régie ou en lien avec des acteurs scientifiques du territoire.

En 2018, le suivi courant naturaliste côté continental a été reconduit. Il concerne l'évolution générale des habitats en fonction de la gestion, l'actualisation et compléments d'inventaires, la recherche et le suivi d'espèces remarquables ou ciblées par la gestion : mammifères, oiseaux (dont contribution aux comptages coordonnés des oiseaux d'eau nicheurs, migrateurs et hivernants du site Natura 2000 du Golfe), reptiles, invertébrés (rhopalocères, orthoptères, odonates), flore, espèces invasives ou envahissantes...

Côté littoral (voir chapitres spécifiques), un certain nombre de suivis ont également été

reconduits (plancton, herbiers de zostères naines et marines...).

Enfin, concernant l'historique et la mémoire culturelle des lieux, la récolte aléatoire au gré des rencontres sur le terrain notamment, continue de compiler les connaissances du site dans ce domaine : collectage d'informations, de recherches et de documents, contributions de spécialistes, etc.

➤ Suivi faune terrestre :

Suivi des colonies de chiroptères à Ilur :

Dans le cadre de la gestion de l'île d'Ilur, propriété du conservatoire du littoral, les deux colonies reproductrices de Pipistrelle commune et d'Oreillard gris ont été suivies et dénombrées par le Parc en 2018.

Inventaire des invertébrés de l'île d'Ilur :

En 2018, des bénévoles de l'association GREZIA (Groupe d'étude des invertébrés armoricains) sont venus à Ilur du 29 juin au 1er juillet afin d'inventorier certains taxons présents sur l'île, et en particulier les araignées et les papillons de nuit. Au total, 400 espèces ont été trouvées dont certaines rares et menacées, la plupart des données étant inédites à Ilur qui a ainsi testé son volet atelier scientifique vivant pendant ces 3 jours de stage (avec laboratoire éphémère d'identification accessible au public au village.

➤ Suivi sur le domaine marin à Ilur :

Suivi de l'enveloppe et des rayons de raguage des herbiers de Zostères naines et marine à Ilur :

Le 9 octobre 2018, des agents du Parc dont les deux chargés de mission Natura 2000 ont effectué un suivi des herbiers de zostères naines et marines autour de l'île d'Ilur. Les enveloppes de l'ensemble des herbiers du site ont été délimitées par GPS, et des transects vidéo ont été réalisés au niveau de la zone de mouillage principale, où de nombreuses traces d'ancrages sont visibles. L'objectif de ce suivi, outre l'amélioration de la connaissance de l'évolution de la répartition des herbiers, est de contribuer à un diagnostic en vue de la suppression de la pratique du mouillage forain dans l'herbier au profit de la réalisation d'un aménagement permettant la desserte de l'île par les plaisanciers, tout en préservant l'intégrité des herbiers de zostères présents.

■ Asseoir et renforcer l'offre d'accueil, de sensibilisation et d'éducation : Ilur est « Une école du Parc » au coeur du Golfe

Cette saison 2018 a vu une augmentation importante de la fréquentation, proche de 25000 visiteurs sur l'ensemble de la saison, favorisée par une météo très favorable et témoignant de l'intérêt du public pour le site et son volet éducatif, avec une implication toujours plus forte des visiteurs réguliers et acteurs associatifs et professionnels du territoire. Le site reste très respecté côté terrestre mais l'impact des mouillages sur les herbiers de zostères est un chantier à poursuivre en 2019. L'offre d'accueil, de sensibilisation et d'animation continue son développement à travers :

Permanence d'agents sur site : une forte présence et disponibilité des agents du Parc sur les périodes cibles d'avril à septembre (village ouvert, information et sensibilisation plages/sentiers/village, surveillance) : environ 1/3 des visiteurs sensibilisés directement, les 2/3 fréquentent le village et ses expositions.

Accueil au village et "maison de site" : l'ouverture sur ces périodes de 3 maisons aménagées comme lieux de diffusion d'informations (point info et documents PNR, Conservatoire, partenaires...) et d'exposition didactiques (thèmes principaux : le Parc, le Golfe, le Conservatoire et les îles durables, richesses et fragilités des fonds sous-



◆ **Elu référent**
David LAPPARTIENT

◆ **Contact**
Vincent CHAPUIS

Financement
Fonctionnement Parc/Région
Investissements Parc et
Conservatoire du Littoral



marins du Golfe et de l'estran, le patrimoine maritime, le changement climatique). La chapelle est systématiquement ouverte au public. En extérieur, le coeur du village offre au public un accès libre à des espaces de détente et de pique-nique, ainsi qu'à des jeux traditionnels de plein air, et un module toilettes sèches publiques.

Lieu d'animations diverses : différentes formules d'animations conduites en régie continuent d'être développées par le Parc avec succès, touchant environ 15 % des visiteurs en 2018 (une soixantaine d'animations) et vecteur de développement de nombreux partenariats :

- Visites guidées grand public tous les dimanches de l'été, ainsi qu'à plusieurs dates avec navette maritime dédiée organisées avec les offices de tourisme (Fête de la nature, Journées du Patrimoine, un dimanche d'été à Ilur) ;
- Animations et accueil de scolaires et formations : classes à la demi-journée (du primaire au lycée, voire université), modules de classes-découvertes Golfe (du CE1 au CM2) en relation avec l'Education Nationale ; formation de services civiques de l'association des Glénans ; chantier école d'une classe de 3ème SEGPA pendant une semaine en septembre (ateliers espaces verts et bâtiment) ;
- Animations et accueil de groupes à vocation sociale et éducative : séjour de rupture PEP56, Secours Populaire..., de groupes de jeunes et d'adultes de centres nautiques, d'associations de plaisanciers ou groupes embarqués par des vieux gréements (Ex Sinagots...), de groupes institutionnels et partenariaux (ex en 2018 : éductour à l'attention des guides et hébergeurs "marqués Parc", séminaire "tourisme durable" de la fédération des Parcs naturels régionaux, bureau syndical du Parc...) ;
- Accueil, animation et encadrement de 2 chantiers de jeunes franco-allemands d'une semaine en été avec la Ligue de l'Enseignement du Morbihan ;
- Accueil et animation courte pour des groupes constitués embarqués et/ou accompagnés par des prestataires privés dont une majorité de "marqués Parc"
- Accueil et animation lors d'évènements : opération Golfe propre, rassemblement et tonte des moutons en public, le Pardon de la Chapelle), le rassemblement de toutes les associations et propriétaires de bateaux traditionnels du Golfe, atelier-stage scientifique avec le GRETIA (voir plus haut), réactivation et animation du four à pain avec l'association Les Turlupains...

En 2018, l'effort de communication concernant Ilur continue en interne et via l'Office de tourisme, le projet continue de bénéficier d'une forte couverture médiatique : presse locale et régionale (Paysan breton, L'express) et reportages TV (magazine Des racines et des Ailes, JT national France 3...).

■ Poursuivre la réhabilitation exemplaire du village comme support de l'accueil et de la gestion du site

En parallèle, en collaboration avec le Conservatoire du littoral et en lien avec la commune de l'Île-d'Arz, le Parc élabore le projet de développement durable de l'île, que ce soit pour l'autonomie en énergie et en eau potable, la destination des bâtiments... Le Parc participe ainsi à la réflexion avec le Conservatoire du Littoral ainsi qu'au suivi des travaux menés par les différentes entreprises intervenant sur l'île.

L'année 2018 a ainsi été marquée par quelques travaux récurrents d'entretien, quelques aménagements et la continuité du volet études :

- des travaux d'entretien sur l'ensemble des toitures et la chapelle, l'aménagement d'un poêle à bois et son conduit dans une maison ; la maintenance de la centrale eau et de matériels de gestion ;
- la continuité de l'étude quant à la mise en œuvre d'un assainissement innovant des eaux usées du hameau sur site et d'une valorisation des biodéchets (cabinet d'étude

◆ Elu référent

David LAPPARTIENT

◆ Contact

Vincent CHAPUIS

et développement) et des réflexions quant aux vocations du hameau et des différents bâtiments (maison de site, gîte de groupe, logement agents).

■ Poursuivre la mise en réseau du projet Ilur du local à l'international

Le Parc a contribué à travers le projet à des réseaux thématiques et partenariaux, suscitant de nombreux échanges, des contributions et des valorisations du projet :

- à l'échelle locale/Golfe du Morbihan: propriétaires et gestionnaires d'îles, gestionnaires de terrains du Conservatoire du Littoral, autres éleveurs ovins sur îles et espaces naturels (agneaux vendus à Gavrinis, ferme du Vincin et communes de Plescop et St-Philibert se lançant dans l'écopâturage), structures d'éducation à l'environnement et à volet social, acteurs de l'écotourisme et du nautisme, commune de l'Île d'Arz et participation à son stand au Festival des insulaires à Groix... ;
- à l'échelle régionale : participation aux réseaux du Conservatoire du Littoral/ Délégation Bretagne : rencontres agents du littoral, lien avec le projet Quéménès...
- à l'échelle nationale et internationale : contribution réseau des Îles durables (Conservatoire du Littoral/Délégation internationale) avec une présentation du projet Ilur au séminaire annuel à Cannes.



◆ **Elu référent**
David LAPPARTIENT

◆ **Contact**
Vincent CHAPUIS

Financement
Fonctionnement Parc/Région
Investissements Parc et
Conservatoire du Littoral



Communiquer sur les actions du Parc

■ Optimiser et développer les moyens de communication tous publics pour la diffusion de la culture Parc

➤ Actualisation des supports numériques de communications : site internet, réseaux sociaux, vidéo

Les rubriques les plus visitées concernent les actualités, l'agenda et les blogs. La partie « Découvrir le Parc » a été modifiée en 2018 avec l'intégration d'un nouveau site plus accessible en direction du grand public, en lien avec les sites-relais mis en place dans les offices de tourisme. 6 blogs et sites spécifiques sont accessibles via le site Internet : les actualités ornithologiques du Parc, l'Outil Cactus, le Plan de paysage Campagne de transition, le projet Mousig Bihan et l'Objectif zéro pesticide.

Amorcée en 2017, la montée en puissance de la page Facebook du Parc s'est poursuivie en 2018. Au 31 décembre, nous comptons 3800 abonnés (1260 en 2017, 2360 en 2016).

Enfin, une page Facebook dédiée à l'Atlas de la Biodiversité Communale a été créée.

➤ Réaliser et diffuser le magazine du Parc

2 éditions du magazine ont été réalisées en 2018, au 1er juin et au 1er décembre : L'une portant sur le patrimoine culturel, l'autre sur la biodiversité.

Les sujets sont d'abord proposés en groupe de travail interne au Parc puis débattus en Commission « communication ». 3 prestataires interviennent pour la réalisation des magazines : un rédacteur, un graphiste et un imprimeur. Ils sont imprimés sur papier recyclé et tirés à 75000 exemplaires. Les magazines sont distribués avec les bulletins municipaux des communes, sauf à Vannes. Au-delà de la distribution papier, une édition web est consultable et téléchargeable sur le site Internet du Parc.

Les rubriques consacrées au Bassin versant de Pénerf se sont arrêtées au 31 décembre, suite à la prise de compétence de la gestion de l'eau par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (Gemapi).

➤ Gérer et diffuser les expositions et outils du Parc

En 2018, 9 expositions du Parc ont circulé sur le territoire :

- Petits mystères de zostères, du 8 janvier au 23 février, à l'École Sacré Cœur de Vannes
- Mousig Bihan, à l'Auditorium des carmes - Semaine de la voix, du 1er au 31 mars, puis à la salle Grain de sel, du 4 septembre au 2 octobre
- Pêcher intelligent, pêcher durablement, en permanence à Ilur
- L'oiseau sentinelle fragile de notre environnement, à Vannes, dans les Jardins familiaux, du 20 au 25 avril
- Climatik, tout le mois d'août à la DDTM puis au salon de la conchyliculture du 17 au 19 octobre,
- 20 000 lieues sous le Golfe pour l'AME d'Arzon du 27 août au 30 septembre puis au Salon de la conchyliculture du 17 au 19 octobre
- Un Parc, c'est quoi ? pendant la Fête du Parc le 9 juin
- Là où s'enlacent terre et mer, à Elven, pendant la fête du Parc, à Séné du 3 juillet au 31 août, à la DDTM du 1er septembre au 30 novembre
- Tous azimut, à Séné à compter du 11 décembre.

➤ Renforcer les partenariats de diffusion

Ilur et la mission Econaviguer font régulièrement l'objet de reportages télé pendant la

◆ **Elu référent**
David LAPPARTIENT

◆ **Contact**
Monique CASSE
Fabrice JAULIN

saison estivale. L'émission «Des racines et des ailes» leur a consacré 10 minutes en septembre sur France 3.

Un plateau TV de 20 minutes a également été réalisé sur la soirée Afterres 2050 avec Tébésud. Cette même télé a également suivi le colloque Cactus qui s'est tenu en novembre.

Plusieurs interviews radio ont aussi été organisées sur l'Atlas de la biodiversité communale, l'étude sur le renouveau de la végétation arborée et la Fête du Parc.

Nos travaux de recherche des contaminations fécales dans les coquillages ont aussi été présentés dans le JT de France 3 Bretagne :

Au cours de l'été, en complément du Tour de France cycliste, les actions de protection du Parc en lien avec Natura 2000 ont été présentées sur France 2 via la rubrique « Tour de France de la biodiversité », émission conduite en partenariat entre la Société organisatrice du Tour de France et le Museum National d'Histoire Naturelle.

La Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux a mis en place en 2018 une nouvelle série de vidéos «Inventer Demain» pour alimenter l'université populaire du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture. La première vidéo a mis en valeur les actions du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan sur le réchauffement, qu'il s'agisse de l'anticipation et de l'adaptation. L'étude sur le renouveau de la végétation arborée y est notamment abordée.

Des contacts ont été établis avec les médias locaux. Le parc produit chaque année de nombreux communiqués de presse et organise régulièrement des conférences de presse pour communiquer et informer sur ses actions.

Nous avons aussi renforcé les liens avec la presse et les radios locales (Ouest-France, Télégramme, RCF...).

A ce titre, durant l'été 2018, le Télégramme a présenté 16 « cartes postales estivales » (2/ semaine pendant 8 semaines) à partir de l'inventaire du patrimoine bâti maritime.



◆ **Elu référent**
David LAPPARTIENT

◆ **Contact**
Monique CASSE
Fabrice JAULIN

■ Organiser et participer à des événements fédérateurs en rappelant les enjeux du territoire

➤ Organiser les éditions 2018 et 2020 de la Fête du Parc

Le 9 juin 2018 s'est tenue la seconde édition de la Fête du Parc, sur le thème « climat et biodiversité ».

Le matin, des animations ont été proposées dans les 33 communes du Parc : découvertes des plantes comestibles, randonnées suivies de pique-niques, nettoyages de plages, visites d'une saline ou d'une cidrerie, etc.

L'après-midi, un temps fort et fédérateur s'est déroulé au centre-ville d'Elven, à partir de 15h00. A la différence du Port de St-Goustan (lieu du temps fort de la fête 2016) qui bénéficie d'un flux permanent de visiteurs en été, il s'agissait de faire venir les visiteurs à Elven, d'où une offre d'animations plus large que sur la première édition (une douzaine de stands en 2016, une vingtaine en 2018).

De multiples stands ont permis à un public familial d'observer le plancton, de fabriquer des cosmétiques maison, de jardiner au naturel, de faire des économies d'énergie, de faire du jus de fruit en pédalant, de fabriquer des porte-clés en forme d'hippocampe, d'observer des abeilles au sein d'une ruche vitrée... Des jeux en bois ont apporté une touche ludique et la joie des petits et des grands. Une scène musicale a mis à l'honneur un groupe pop rock et une chorale de chants sacrés.

Financement
Fonctionnement



Des balades commentées amélioreront notre connaissance de la biodiversité.

Petit bémol, compte tenu d'une météo défavorable, la montgolfière de Golfe du Morbihan Vannes Tourisme prévue en fin de journée n'a pas pu être déployée.

Le bilan de cette Fête du Parc 2018 a encouragé les élus à programmer une troisième édition en 2020, sous une formule et une date différentes.

La Fête du Parc 2018 était labellisée « Breizh cop » par le Conseil régional de Bretagne.

Golfe 2050 :

Courant 2018, nous avons lancé le concours Golfe 2050. Le principe consistait à imaginer le Golfe du Morbihan en 2050. Plusieurs supports étaient possibles : texte, photo, vidéo... Nous avons reçu une cinquantaine d'œuvres. Nous les avons classées en 2 catégories : adultes, enfants et adolescents. Les Lauréats ont été les suivants :

- adulte : Association bicyrhuys (« Edito Autour du Golfe n° 129/hiver 2050),
- enfants :
 - La vidéo de Mary et Eole (13 ans) : Ils ont imaginé une maison sur pilotis permettant de s'adapter pour s'adapter à la montée des eaux.
 - La vidéo des adolescents de Yaouank Studio : ils ont entre autres imaginé le « bélib », en système de bateaux en libre-service pour réduire l'usage de la voiture sur le Golfe. Cette vidéo a été diffusée en avant-première d'un débat sur l'alimentation au cinéma La Garenne.
 - Les élèves de la classe de CE1 de La Touline d'Arradon : dessins.
 - Les élèves de la plasticienne Corinne Thomazo pour la maison des activités et des loisirs d'Auray : dessins.

Ce concours est également rattaché à CoCliServ (cf action 24.2).

➤ Co-organiser et participer à des événements locaux et nationaux (en rappelant les enjeux du territoire)

Les 10 et 11 octobre 2018, nous avons participé au Congrès des Parcs, organisé par la Fédération nationale des parcs naturels régionaux et le Parc du Pilat à St-Étienne.

Le thème était : relation urbain-rural, les parcs explorent de nouveaux horizons. Au programme, des tables rondes, des agoras et des ateliers sur le thème « Urbain-rural, les Parcs explorent de nouveaux horizons ». Nous y étions présents avec deux initiatives : le Plan de paysage et la campagne des transitions ainsi que la trame blanche ou comment approcher les continuités écologiques par le son. Le Congrès a aussi été l'occasion de faire des visites et de participer à des ateliers portant sur des initiatives innovantes en matière de mise en valeur des territoires.

Le grand témoin de cet événement auquel 800 personnes ont participé était le philosophe Roger-Pol Droit.

◆ **Elu référent**
David LAPPARTIENT

◆ **Contact**
Monique CASSE

**Financement
Fonctionnement**

Développer les partenariats

■ Participer à différents réseaux régionaux et nationaux

➤ Thématique Biodiversité

En 2018, le Parc a participé à différents réseaux régionaux et nationaux sur le thème de la biodiversité : les rencontres du réseau Natura 2000 breton, du réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons, la journée nationale d'échange «Trame verte et bleue et Agroécologie», rencontres agroforesteries 2018, congrès «arbre et haie champêtre» organisé par l'AFAC Agroforesterie. Le Parc est membre de la Conférence Bretonne de la Biodiversité, animée par la Région Bretagne. Il a participé aux rencontres régionales des porteurs de projet ABC et TVB, animé dans le cadre de la préfiguration de l'Agence Bretonne de la Biodiversité (réunions le 22 février et le 4 décembre). Il a participé au comité consultatif de la Réserve Naturelle Nationale des Marais de Séné, à la journée d'échange sur les chantiers participatifs de gestion de sites organisée par l'association des gestionnaires d'espaces naturels bretons. En tant qu'opérateur Natura 2000 et donc, de fait, gestionnaire d'Aires Marines Protégées, le Parc a également participé aux rencontres de l'observatoire du patrimoine naturel littoral, à la table ronde des gestionnaires des façades Manche-Mer du Nord /Atlantique et au forum annuel des gestionnaires d'Aires Marines Protégées, organisés par l'Agence Française pour la biodiversité.

➤ Thématique Eau et milieux aquatiques

Le Parc est membre de la Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques et y a participé en février 2018 à Rennes. Le Parc a participé au Carrefour des Gestions Locales de l'Eau. Il a également participé à la réunion des animateurs de bassin versant qui s'est déroulé le 5 juillet. Il a participé à l'assemblée générale de l'association Cap 2000, pour présenté l'action sur le traçage des contaminations bactériologiques, le 6 septembre. Il a participé à la réunion régionale de présentation de la semaine des alternatives aux pesticides. Le Parc est également intervenu lors du séminaire nationale des Agences de l'eau «L'adaptation dans les SAGE», le 24 septembre.

➤ Thématique Patrimoine et culture

Le Parc a participé à la journée des partenaires de l'inventaire du patrimoine qui s'est déroulé le 2 juillet à Rennes, ainsi qu'à l'atelier régional de formation à la consultation des données de l'inventaire organisé le 24 septembre. Il a participé aux rencontres internationales du patrimoine maritime et littoral qui se sont déroulés le 1er et 2 octobre à Saint-Malo.

➤ Thématique Mer et Littoral - GIZC

Le Parc est membre de plusieurs réseaux de l'agence des Aires Marines Protégées, dont le réseau "Econaviguer dans une Aire Marine Protégée", dont des rencontres se sont déroulées le 6 février et le 20 septembre. Un groupe de travail morbihannais s'est déroulé le 8 novembre. Le Parc participe également au réseau «C-mon spot» de l'Agence Française pour la Biodiversité. Il a participé à la journée interprofessionnelle «vedettes à passagers et aires marines protégées» organisée le 9 novembre à Nantes par l'Agence Française pour la Biodiversité ainsi qu'au colloque national Sport Mer Littoral organisé les 29 et 30 novembre. Le Parc est membre des réseaux GIZC morbihannais et breton et, dans ce cadre, a notamment participé à diverses réunions sur l'élaboration de la stratégie mer et Littoral de la région Bretagne. Il a participé au COPIL «Caractérisation de la géomorphologie du trait de côte du Morbihan» et au COTECH de la stratégie de gestion du trait de côte. Dans la continuité du projet pêche à pied de loisir, le Parc est membre du réseau Littorea (rencontres les 19 et 20 avril, 18 octobre). Avec la Ria d'Etel



◆ **Elus référents**
David LAPPARTIENT
Luc FOUCAULT

◆ **Contact**
Monique CASSE

Financement
Fonctionnement



et Belle-Ile-en-Mer, le Parc participe au COPIL du projet «sensibiliser les usagers de la mer» : rencontre les 6 et 24 avril, 2 juillet, 1 août, 17 septembre et 14 décembre. Il est intervenu au Congrès mondial du Club des Plus Belle Baies du Monde le 18 avril 2018. Le Parc a tenu un stand avec la mairie de l'Île-d'Arz lors du festival des insulaires à Groix, le 29 septembre. Le Parc a participé à la conférence «les îles : territoires d'expérimentation», organisée par les Conseils de développement des Pays de Vannes, Lorient et Auray le 14 novembre. Il a participé à une réunion du programme littoral de la Fondation de France, le 21 novembre. Le projet d'Ilur a été présenté aux rencontres annuelles SMILO réseau international «petites îles durables» et ISOS interreg franco-italien «iles durables».

➤ **Thématique Climat et Energie**

Le Parc a participé à plusieurs réunions dans le cadre du projet Breizhin, porté par la Région Bretagne, en vue d'une candidature à un projet LIFE intégré adaptation au changement climatique (réunion le 8 février et le 22 mars). Il a participé à la journée du réseau des PCAET de Bretagne le 29 mars 2018. Il a participé à l'atelier UICN «stratégie de gestion adaptative dans les AMP» qui s'est déroulé le 16 octobre.

➤ **Thématique Activité et Développement territorial**

Le Parc a participé au Forum Alimen'Terre et aux rencontres restaurateurs / producteurs locaux organisées par le Pays de Vannes en partenariat avec la CCI, la CA et la CMA qui s'est déroulé le 26 novembre à Lauzach.

➤ **Thématique Tourisme**

Le Parc a participé à différentes rencontres, dont celles animées par le Comité Régional du Tourisme : Journée tourisme durable du 8 juin, atelier «En Bretagne sans ma voiture» le 11 décembre. Il a participé aux réunions liées à la marque Green Morbihan du Comité Départemental du Tourisme. Le Parc a également participé à la 2ème édition des Rencontres du Tourisme de Bretagne qui s'est déroulée à Saint-Avé, le 4 décembre et il est intervenu à un atelier Tourisme et loisir, vecteurs du développement équilibré le 7 décembre à Pontivy.

➤ **Thématique Ecole du Parc**

Le Parc a participé au rencontre régional «Aires Marines Educatives» qui se sont déroulés le 5 octobre à Auray. Il a participé au séminaire sur la communication sur les espaces naturels organisé le 29 novembre par l'association des gestionnaires d'espaces naturels bretons.

■ **Participer au réseau Inter-parcs Bretons**

La région anime le réseau inter-Parcs bretons. Ces rencontres favorisent les temps d'échanges entre les techniciens du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, d'Armorique, du projet de Rance-Côte d'Emeraude et des techniciens de la Région Bretagne. Il n'y a pas eu de rencontres organisées en 2018, du fait de l'actualité du projet de Rance-Côte d'Emeraude, mais une réunion inter-parcs qui s'est déroulée le 12 juin. Le 31 mai, le Parc a témoigné auprès du projet Rance-Côte d'Emeraude de l'action sur l'Observatoire Photographique des Paysages. Le Parc a accueilli le 19 septembre, l'équipe technique du projet Rance-Côte d'Emeraude ainsi que l'association des amis du Parc.

◆ **Elu référent**
David LAPPARTIENT

◆ **Contact**
Monique CASSE

■ Participer aux démarches locales et régionales

Le Parc a participé aux différentes démarches portées par Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, à savoir l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) et du schéma directeur de signalisation touristique.

Le Parc a contribué à tous les temps forts de la Breizh Cop. Cette démarche engagée par la Région Bretagne vise à construire un nouveau projet de territoire pour la Bretagne. L'ambition du projet : maîtriser et accélérer la mise en œuvre de toutes les transitions en Bretagne : transition écologique, climatique, économique, sociétale mais aussi méthodologique.



■ Interventions en formations universitaires

Chaque année, le Parc est sollicité pour intervenir dans les modules de formations universitaires ainsi qu'auprès d'organismes de formations professionnelles. En 2018, le Parc est intervenu pour le compte de l'Université de Bretagne Sud, l'Université de Rennes 1, le lycée agricole de Kerplouz à Auray, le lycée Le Gros Chêne à Pontivy, AgroCampus Ouest, ainsi que de plusieurs lycées.

◆ **Elus référents**
David LAPPARTIENT
Luc FOUCAULT

◆ **Contact**
Monique CASSE

Financement
Fonctionnement



S'impliquer dans le réseau de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Le Parc a participé à l'assemblée générale de la Fédération des Parcs qui s'est déroulée le 11 avril 2018 à Paris et à la conférence annuelle des présidents et des directeurs de Parcs qui s'est déroulée le 4 juillet. Une délégation du Parc a participé au Congrès des Parcs organisé par le Parc naturel régional du Pilat, qui s'est déroulé du 10 au 12 octobre à Saint-Etienne.

■ Participation aux commissions de la Fédération des Parcs

➤ Commissions

Le Parc est membre de 4 commissions de la Fédération des Parcs :

- la commission "urbanisme, paysage et énergie"
- la commission "marque Parc"
- la commission "biodiversité et gestion des espaces"
- La commission "évaluation".

➤ Groupe littoral

Le Parc co-anime le groupe mer et Littoral de la fédération des Parcs instauré fin 2016. En 2018, ce groupe de travail ne s'est pas réuni. Le Parc a néanmoins préparé l'animation une rencontre est prévue début 2019.

➤ COPIL Destination Parcs

Dans la continuité du 50^{ème} anniversaire des Parcs naturels régionaux de France et du village éphémère «destination Parcs» installé à Bercy fin 2017, un comité de pilotage a été mis en place par la Fédération, pour poursuivre les réflexions sur la valorisation nationale des Parcs. Le Parc a participé à deux réunions : le 6 novembre et le 13 décembre.

➤ Réseaux et séminaires :

De plus, le Parc participe à différents réseaux et séminaires organisés par la Fédération des Parcs :

- Réseau évaluation et Cotech EVA
- Le réseau Tourisme
- Le réseau Marque Parc
- Le réseau Culture et Education au territoire
- Le réseau Communication
- Le réseau des directeurs de Parcs.
- Le séminaire Alimentation, Paysage, Biodiversité, qui s'est déroulé le 27 mars,
- La journée d'échange «Familles à biodiversité positive» et «Nudge», qui s'est déroulé le 31 mai,
- La journée projet «hors les murs», accompagné par la commune de Plougoumelen, le 31 mai,
- La journée de formation «Emergence d'activités innovantes dans les Parcs», qui s'est déroulé le 15 juin,
- Le séminaire annuel des directeurs, qui s'est déroulé les 13 et 14 septembre 2018 dans le Vercors,
- Le séminaire annuel «éducation et culture», qui s'est déroulé du 7 au 9 novembre 2018.

En 2018, le Parc a co-organisé avec la Fédération des Parcs et accueilli les séminaires Marque Valeurs Parc et Tourisme du 15 au 19 octobre, au Domaine de Bilhervé à l'Ile d'Arz.

**Financement
Fonctionnement**

◆ **Elu référent**
David LAPPARTIENT
Luc FOUCAULT

◆ **Contact**
Monique CASSE



Action transversale



Organiser le système d'information du suivi des évolutions du territoire, des actions du Parc et de l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte du Parc

■ Structurer les observatoires du Parc

Le 29 mars 2018, les principaux producteurs de données naturalistes en région ont été réunis autour du projet de plateforme régionale des données naturalistes, initié par le pôle métier biodiversité et s'inscrivant dans le cadre du SINP (système d'information sur la nature et les paysages). Une charte va être rédigée, définissant les principes de la plateforme régionale : périmètre des données, principes de versement et d'accès, droits et devoirs des utilisateurs, etc. Le Parc a participé à plusieurs groupes de travaux pour ce projet en 2018.

◆ **Elu référent**
Ronan LE DELEZIR

◆ **Contact**
Monique CASSE

■ Mener l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte à mi-parcours :

Evaluer, c'est mettre en perspective des moyens humains et financiers, des résultats attendus et des résultats effectifs et mesurables. Evaluer c'est évidemment apporter un jugement de valeur sur des résultats mais c'est avant tout le moyen de s'améliorer, de progresser vers plus d'efficacité, d'efficience, de cohérence, de pertinence et d'exemplarité, les 5 piliers de l'évaluation. C'est aussi un moyen de communiquer, faire savoir et faire (re)connaître.

L'évaluation de la mise en œuvre des projets de territoire des chartes dans les Parcs naturels Régionaux est une obligation réglementaire. Le cadre de cette évaluation au Parc, a été élaboré selon les textes en vigueur, autour de mesures phares de la charte. C'est une évaluation qui concerne l'évolution du territoire labellisé et l'implication des acteurs de la charte pour porter le projet collectif. Cette évaluation sera réalisée à mi-parcours et en fin de charte.

Début 2018, une « approche auto-évaluative » a été réalisée sur l'action du Parc pour la période du premier programme triennal 2015-2017. Elle s'appuie sur l'analyse des ressources humaines d'une part, sur une analyse critique en groupe de travail technique d'autre part.

Le Parc s'est lancé dans une pratique évaluative généralisée avec la mise en œuvre d'EVA, logiciel de suivi de projet développé par la Fédération des Parcs. Ce logiciel a permis de disposer depuis 2016 de données plus détaillées sur l'activité du Parc pour mettre en œuvre ses actions.

Le premier programme d'actions triennal avait été élaboré en 2013, pièce intégrante du dossier final du classement du territoire. Il a dû être restructuré pour une adaptation à la mise en œuvre du suivi de l'activité du Parc via EVA : les méthodes de saisie ont été réajustées à plusieurs reprises pour mieux les objectiver, les homogénéiser et in fine, pouvoir produire une analyse sensée. Toute l'équipe du Parc a suivi une formation et s'est acculturée progressivement à cette nouvelle pratique.

Ainsi, fort de cette expérience, pour le second programme, la dimension évaluative pour chaque action est améliorée, au travers d'indicateurs d'objectifs ou de résultats validés.

**Financement
Fonctionnement**



Institutionnel



Assurer le fonctionnement administratif du Syndicat Mixte du Parc

La gouvernance du Parc

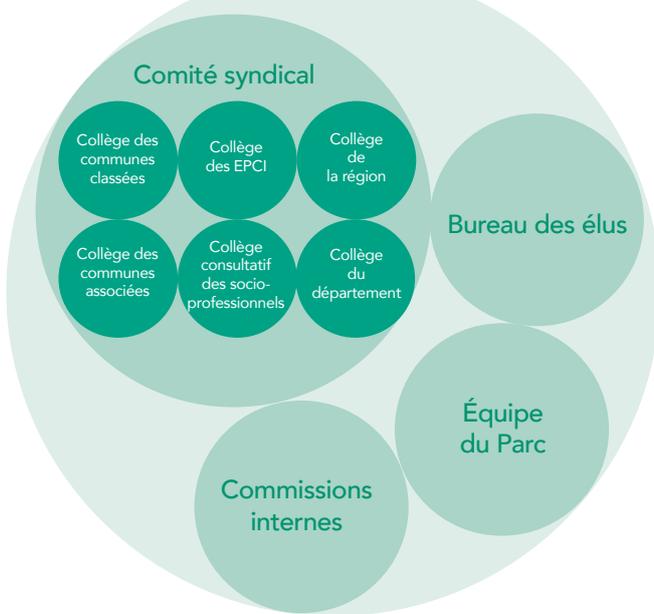
Instances conseils

Conseil scientifique*

Conseil des associations**

Conseil des jeunes
en cours de création

Structure de gestion du Parc



Comités de Projet du Parc

- Comité d'acteurs de Pénerf
- Comité d'acteurs de la Biodiversité
- Comité de pilotage de l'Observatoire Photo.
- Comité de pilotage d'Ilur
- Comités de pilotage Plans de Paysage
- Comité de pilotage Routes de charme
- Comité de pilotage patrimoine maritime
- Comité de pilotage ABC
- Comité de pilotage Trame verte et bleue

Instances animées par le Parc

- Comité de pilotage Natura 2000 Pénerf
- Comité de pilotage Natura 2000 Golfe
- Groupes de travail SMVM

Instances dans lesquelles siège le Parc

- Comité de Gestion du Golfe du Morbihan
- CLE du SAGE Vilaine
- CLE du SAGE Golfe du Morbihan - Ria d'Étel
- Comité d'Estuaire de la Vilaine

Le Bureau des élus



David Lappartient
Président



Luc Foucault
1^{er} Vice-Président



Marie-Josée Le Breton
2^e Vice-Présidente



Anne Gallo
3^e Vice-Présidente



Bernard Audran
4^e Vice-Président



Michel Jeannot



Loïc Le Trionnaire



Luc Le Trionnaire



Xavier-Pierre Boulanger



Ronan Le Délézir



Gilles Dufeigneux

■ Fonctionnement du Syndicat Mixte

➤ Mise en œuvre les décisions du Bureau et du Comité syndical du Parc

En 2018, le Comité syndical a été réuni trois fois : le 23 janvier, le 4 avril et le 10 décembre. Le Bureau syndical s'est réuni dix fois : le 23 janvier, le 27 février, le 20 mars, le 27 avril, le 25 mai, le 26 juin, le 11 septembre, le 24 octobre, le 20 novembre et le 18 décembre. Ces réunions ont donné lieu à 48 délibérations.

■ Les commissions et instances conseils du Parc

Comme le prévoit la charte, le Syndicat mixte, instance décisionnelle du Parc, s'appuie sur différentes instances force de proposition et d'animation qui ont été créées et installées en 2015.

➤ Les commissions et comités de pilotage

Les commissions internes du Parc sont constituées d'élus siégeant au Comité syndical et sont présidées et vice-présidées par un membre du Bureau. Elles sont au nombre de quatre :

- la commission Urbanisme : Président Luc FOUCAULT, Maire de Séné et Vice-Président Ronan LE DÉLÉZIR représentant d'AQTA. Cette commission a été réunie trois fois en 2018 : le 15 mai, le 14 juin et le 31 août
- la commission Communication : Président David LAPPARTIENT, Maire de Sarzeau et Vice-Président Bernard AUDRAN, Maire d'Ambon. Cette commission a été réunie deux fois en 2018 : le 22 février et le 3 septembre
- la commission Evaluation / suivi : Président Ronan LE DÉLÉZIR, représentant d'AQTA et Vice-Président Michel JEANNOT, Maire de Locmariaquer. Cette commission ne s'est pas réunie en 2018
- la commission Marque Parc et valorisation économique : Président Luc FOUCAULT, Maire de Séné et Vice-Présidente Anne GALLO représentant la Région Bretagne. Cette commission a été réunie à 3 reprises en 2018 : le 27 avril, le 4 septembre et le 13 novembre.

Les comités de pilotage du Parc sont liés aux projets et aux actions développés dans le cadre de la mise en œuvre de la charte du Parc. Ce sont des lieux de concertation ouverts aux acteurs du territoire impliqués dans les démarches. Chaque comité de pilotage est présidé par un élu du Bureau syndical.

En 2018, 8 comités de pilotages ont été réunis :

- le comité d'acteurs de la biodiversité du Parc, présidé par Xavier-Pierre BOULANGER (réunion le 9 octobre),
- le comité de pilotage Atlas de la Biodiversité Communale, présidé par Bernard AUDRAN (réunions le 15 juin et le 25 septembre),
- le comité de pilotage Natura 2000 Rivière de Pénerf, présidé par Bernard AUDRAN (réunion le 14 décembre)
- le comité d'acteurs de la Rivière de Pénerf, présidé par Bernard AUDRAN (réunions le 15 février, le 5 juillet et le 21 septembre),
- le groupe projet UTILBIOMAS, présidé par Luc FOUCAULT (réunions le 10 janvier, le 13 février)
- le comité de pilotage Plan de Paysage «Renouveau de la végétation arborée», présidé par Xavier-Pierre BOULANGER (réunion le 17 avril),
- le comité de pilotage de la charte signalétique, présidé par Marie-Jo LE BRETON et Luc FOUCAULT (atelier le 15 octobre),
- le comité technique Pen Castel, présidé par Christine ADOLPHE (réunions le 7 février, le 18 juin, le 8 novembre).



◆ Elu référent
David LAPPARTIENT

◆ Contact
Monique CASSE



► Le collège consultatif des socio-professionnels :

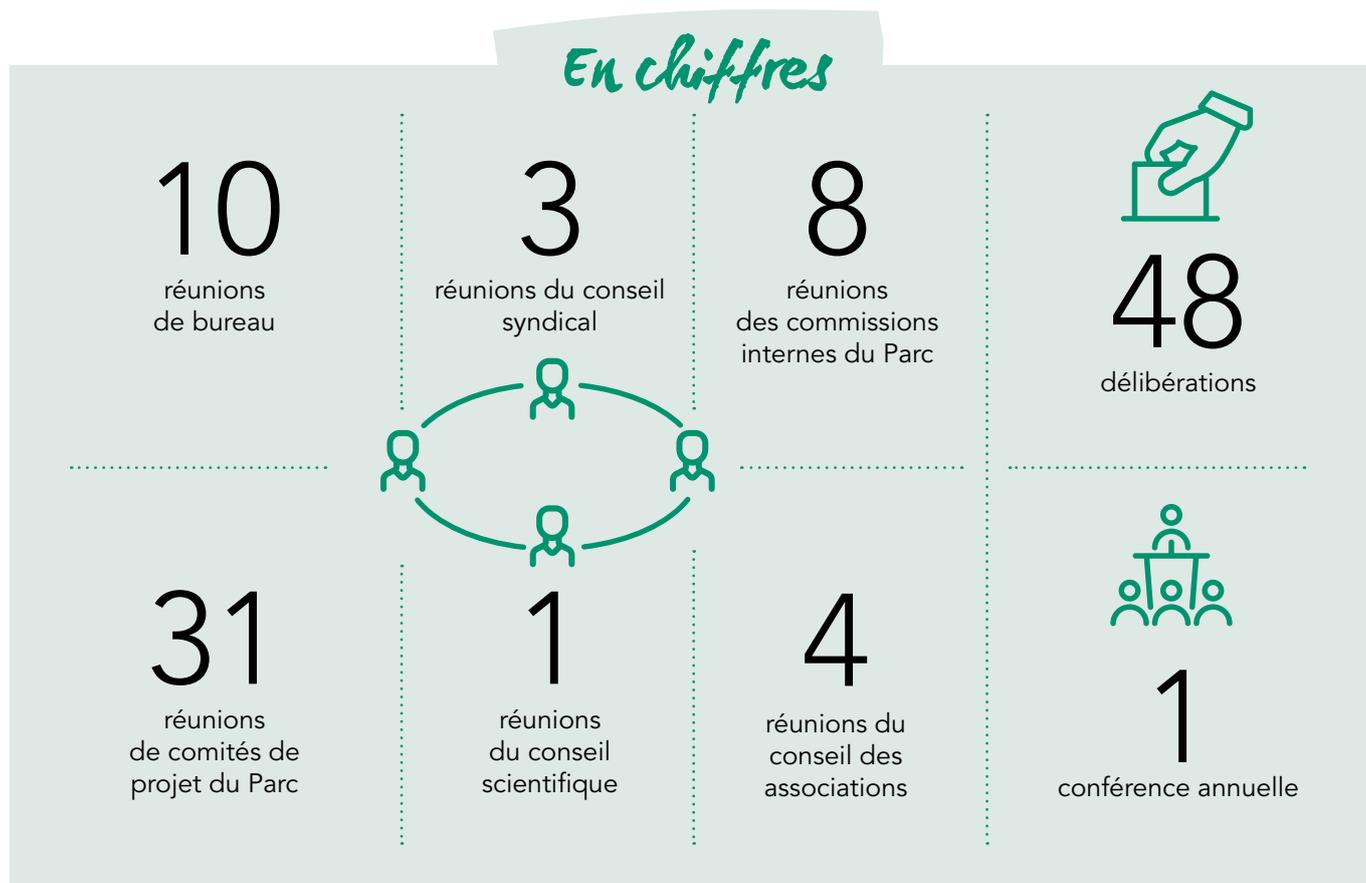
Le Comité syndical comprend un collège consultatif des socio-professionnels. Il a été institué le 23 juin 2015. Il comprend un représentant de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, du Comité Régional de Conchyliculture de Bretagne Sud, du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

■ La Conférence annuelle

La troisième Conférence annuelle du Parc s'est déroulée le 9 avril 2018 à Vannes, dans les locaux de la Chambre des Métiers. Elle a permis de réunir les différents partenaires du Parc pour une présentation des actions réalisées en 2017. Elle a réuni plus d'une centaine de participants.

■ Classement de nouvelles communes :

Le Parc s'agrandit de 4 communes nouvellement classées par décret paru au journal officiel le 20 décembre 2018. Avec Plougoumelen, Le Bono, Baden et Treffléan, le territoire classé Parc naturel régional du Golfe du Morbihan compte 33 communes.



Bilan des moyens financiers

■ Un budget tenu et conforté

Source : compte administratif 2018 en stricte concordance avec le compte de gestion approuvés lors de la réunion du Comité syndical le 4 avril 2019.

■ La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, pour un montant de 1 284 340,84 €, sont principalement constituées des charges de personnel et des charges à caractère général.

Les recettes de 1 568 042,22 € génèrent un excédent de fonctionnement de 283 701,38 €.

Le Parc ayant bénéficié de versements d'acomptes liés aux appels à projets qui ont démarré fin 2018, le décalage entre les recettes et les dépenses est favorable à la collectivité cette année.



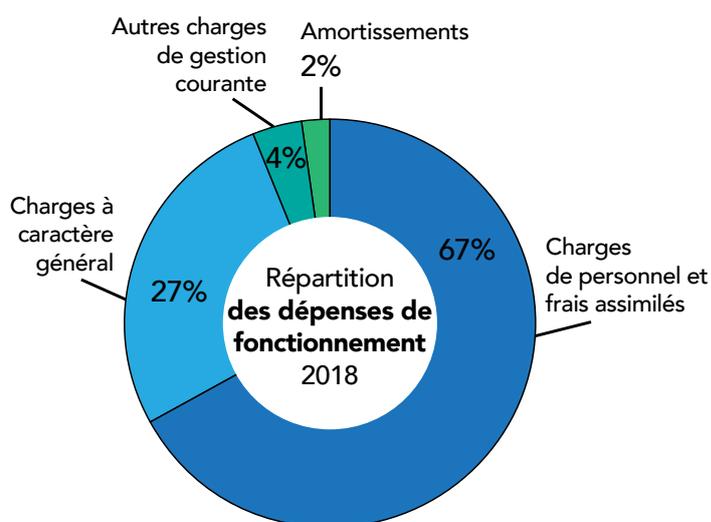
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	347 867,91 €	Atténuations de charges	15 649,24 €
Charges de personnels et frais assimilés	862 597,09 €	Produits des services	13 388,99 €
Autres charges de gestion courante	44 204,80 €	Dotations, subventions et participations	1 537 305,60 €
Charges financières	625 ,20 €	Autres produits de gestion courante	1 659,56 €
Charges exceptionnelles	-	Produits financiers	10,33 €
Amortissements	29 045,84 €	Produits exceptionnels	28,50 €
Total	1 284 340,84 €	Total	1 568 042,22 €

◆ **Elus référents**
David LAPPARTIENT
Michel JEANNOT

◆ **Contact**
Gaëlle CHAUBARON

Le résultat de fonctionnement pour 2018 est de + 323 898,96 € incluant le report de l'excédent 2017 (+ 40 197,58 €).

➤ Répartition des dépenses de fonctionnement



Zoom sur les charges de personnel : 862 596,49 €

La répartition des charges de personnel pour l'année 2018 :

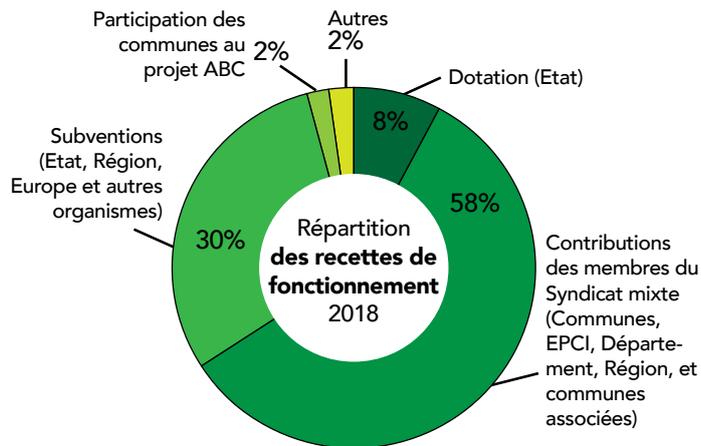
- Agents permanents : 65 %,
- Agents permanents avec un financement dédié : 21 %,
- Agents en renfort avec un financement dédié : 10 %,
- Agents en renfort : 4 %.

Zoom sur les charges à caractère général : 347 867,91 €

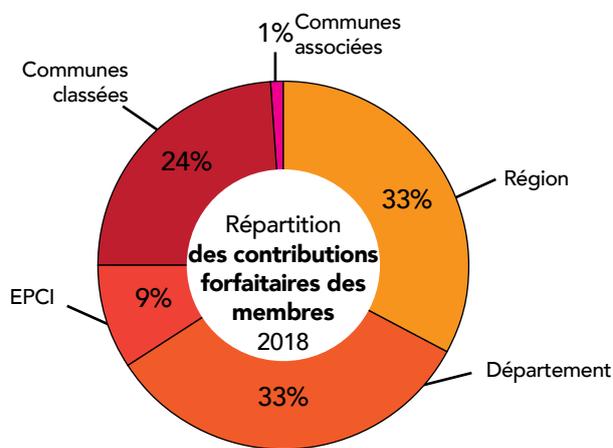
Les frais de la structure dont les locaux, le magazine et le site internet, les contrats d'assurance, la communication générale, le plan de formation et les déplacements de l'équipe notamment dans le cadre du réseau des Parcs représentent 52 % des charges à caractère général. Le complément correspond au coût du programme d'actions du Parc.



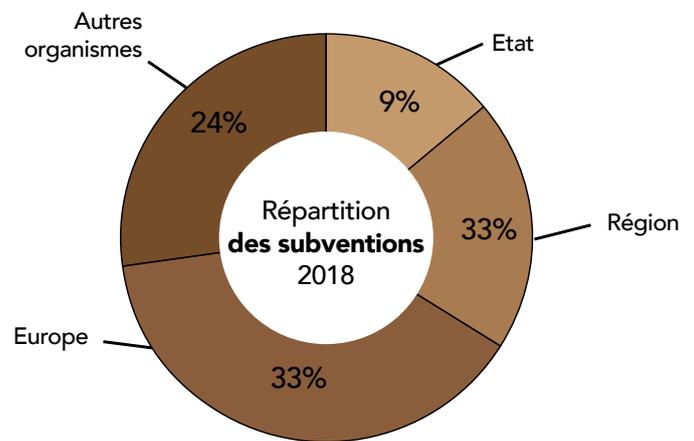
► Répartition des recettes de fonctionnement



Répartition des contributions forfaitaires des membres du Syndicat mixte :



Répartition des subventions :



■ La section d'investissement

Un travail de fond sur l'actif de la collectivité a été mené en 2018 avec la Trésorerie publique. Cela a nécessité des mouvements budgétaires aux montants inhabituels pour le Parc à la section d'investissement.

Les recettes de 1 035 066,72 € génèrent un déficit d'investissement de 54 657,20 € non problématique avec la prise en compte du report de l'excédent 2017.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Immobilisations incorporelles	5 204,84 €	Subventions d'investissement	64 771,14 €
Immobilisations corporelles	29 686,95 €	Immobilisations en cours	914 610,13 €
Immobilisations en cours	914 610,13 €	Dotations (FCTVA)	13 183,00 €
Subventions d'investissement	127 775,18 €	Participations	1 143,37 €
Autres immo. financières	960,42 €	Autres immobilisations financières	826,84 €
		Amortissements	29 045,84 €
Opérations patrimoniales	11 486,40 €	Opérations patrimoniales	11 486,40 €
Total	1 089 723,92 €	Total	1 035 066,72 €

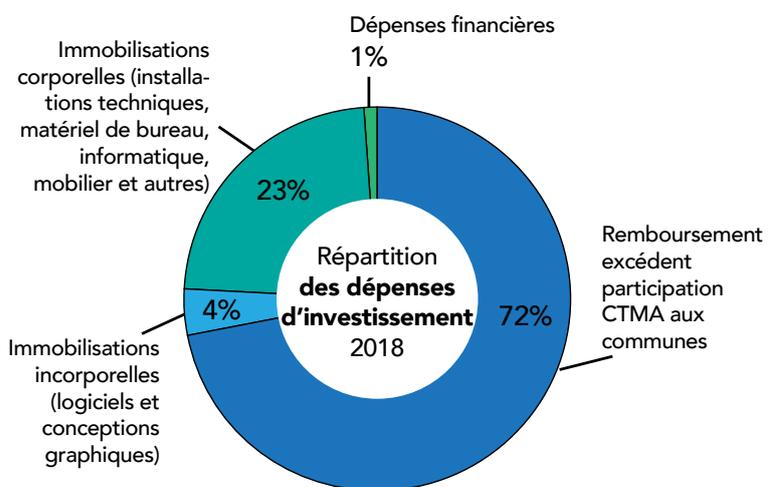
Le résultat d'investissement pour 2018 est de + 89 074,85 € résultant du report de l'excédent 2017 + 143 732,05 €.

Pour une meilleure lisibilité des répartitions qui vont suivre, les inscriptions liées au travail sur l'actif apparaissant tant en dépenses qu'en recettes n'y sont pas intégrées :

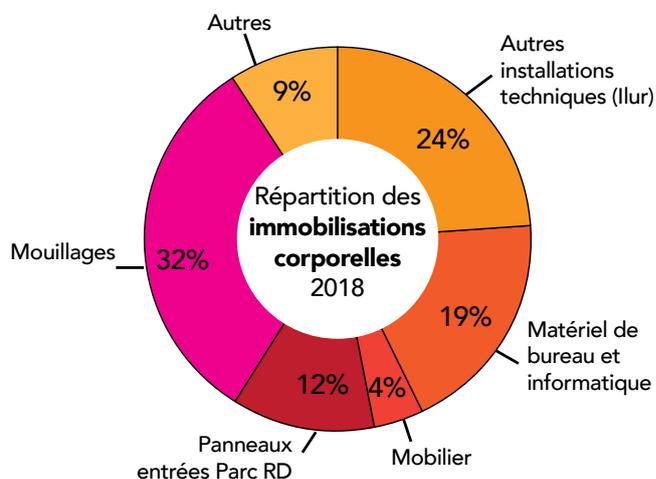
- les « immobilisations en cours » (914 610,13 €) ;
- les « opérations patrimoniales » (11 486,40 €) ;
- la régularisation d'une subvention d'investissement d'un montant de 37 385,54 €.



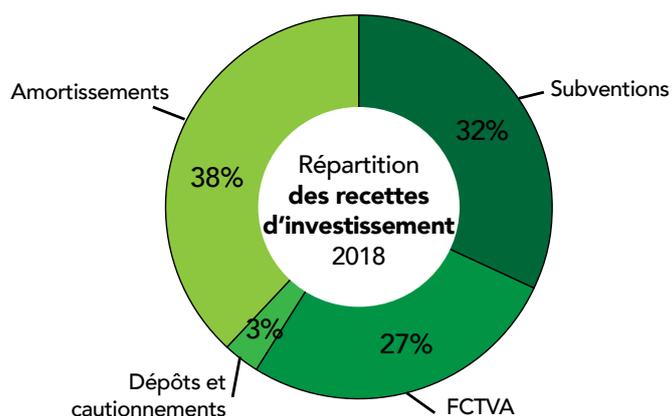
➤ Répartition des dépenses d'investissement



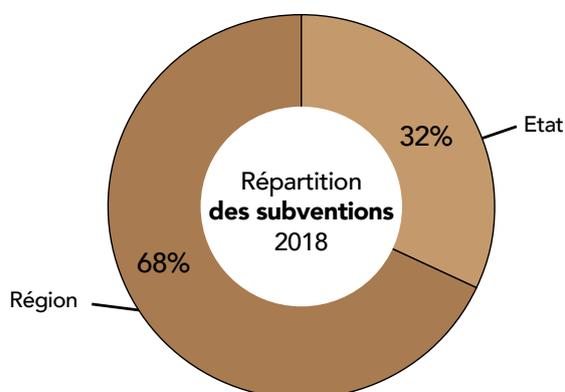
Répartition des immobilisations corporelles :



➤ Répartition des recettes d'investissements



Répartition des subventions :



Le résultat global est positif pour l'année 2018 de +412 973,81 € (incluant l'excédent 2017 de +183 929,63 €).



Bilan des moyens humains

Les créations des postes de « chargé de mission dédié aux appels à projets » et « assistant de gestion administrative et comptable » ont porté le nombre de postes permanents du Parc à 17. Ils sont pourvus par 7 agents titulaires de la fonction publique territoriale et 9 agents non titulaires (2 CDI et 7 CDD), tous à temps complet. Le poste d'assistant de gestion administrative et comptable créé au 1er septembre est resté vacant sur 2018.

1 agent titulaire bénéficie d'une disponibilité pour convenances personnelles de 18 mois depuis le 7 décembre 2017.

9 agents contractuels sont venus renforcer l'équipe du Parc pour des missions temporaires (saisonniers ou accroissements temporaires d'activités) pour un temps de travail cumulé équivalent à 3,7 équivalents temps plein (ETP).

1 agent en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) a été recruté à temps complet durant 8 mois sur l'année 2018. Le Parc a dû faire appel aux services de remplacement du centre de gestion pour pallier à l'absence de cet agent durant 6,5 mois.

Le Parc a également accueilli 2 services civiques (15 mois cumulés) et 7 stagiaires (14,75 mois cumulés).



L'équipe 2018

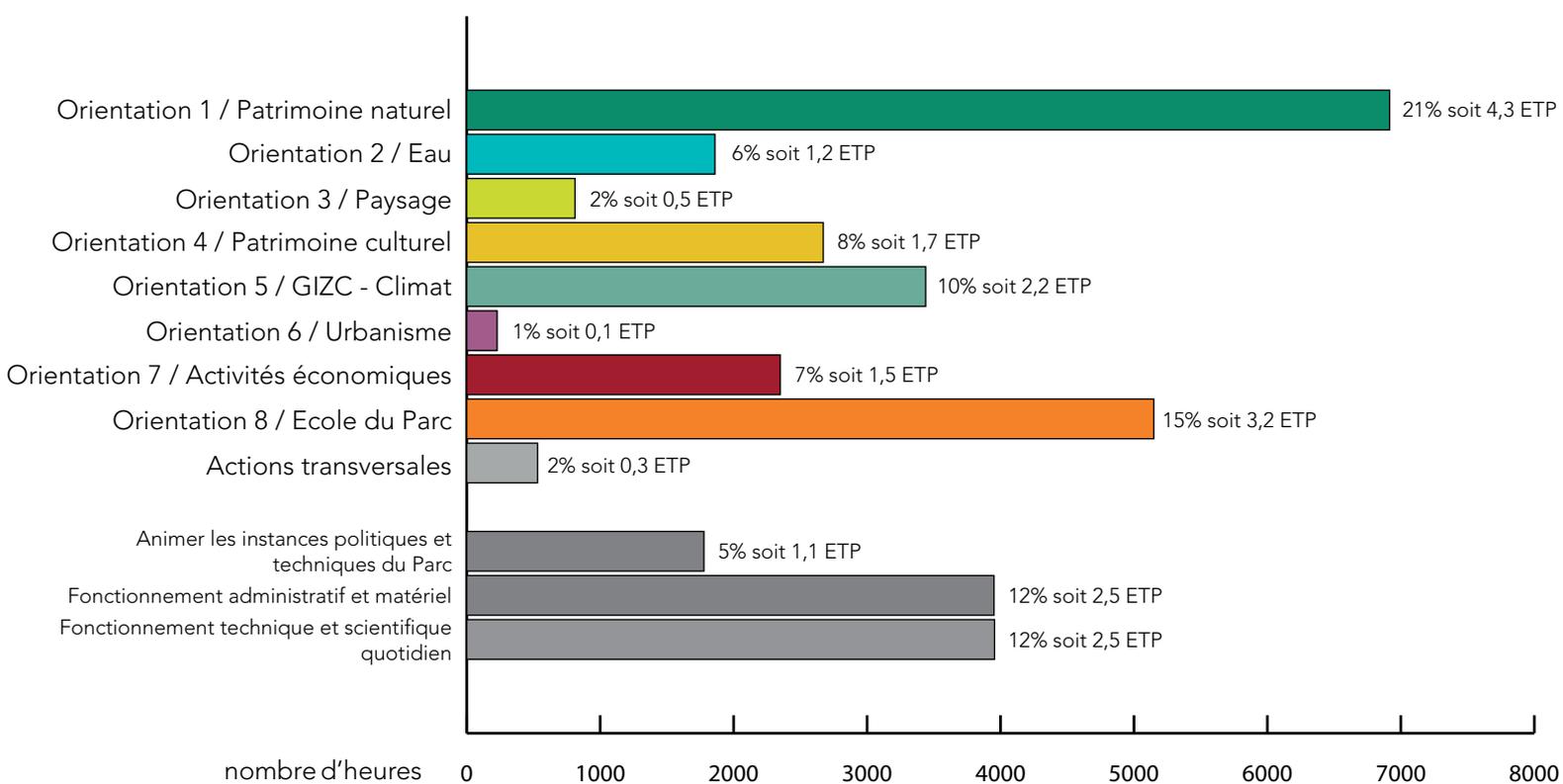
Équipe scientifique et technique du Parc en 2018

16 permanents avec des renforts temporaires, services civiques et stagiaires :
 Alexandre Crochu, Annaëlle Mézac, Anne Boulet, Antonin Lebougnec, Aurélie Dethy, Baptiste Houry, Camille Le Seignoux, Camille Simon, Christelle Nicolas, Claire Quérard, Clément Briandet, David Ledan, Emilie Bataillon-Hogrefe, Fabrice Jaulin, Gaëlle Chaubaron, Gwenegan Cueff, Irène Béguier, Julia Thibault, Juliette Herry, Marianna Fustec, Marie Rolland, Marion Neymeyer, Matthias Urien, Monique Cassé, Morgane Dallic, Morgane Lorsong, Ronan Pasco, Sophie Giraud, Thomas Cosson, Valérie Lamy, Vincent Chapuis.



■ Répartition du temps de travail

Répartition des moyens humains cumulés du Parc en 2018 (chargés de missions, renforts, stagiaires et services civiques), par orientation de la Charte :



Une autre vie s'invente ici

54 Parcs naturels régionaux de France



Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

8 boulevard des Iles - CS50213 - 56006 Vannes cedex

Tél. 02 97 62 03 03 - contact@golfe-morbihan.bzh

www.parc-golfe-morbihan.bzh

